



Dossier sport FFE



Bilans largement approuvés par les AG	8
Grand National FFE-AC Print 2022	20
Préparez votre saison en extérieur	30

■ Rencontres Western



Les rencontres western du 26 au 28 février au Parc proposeront le dimanche et le lundi matin, des stages pour les cavaliers et des formations pour les juges, et, l'après-midi, des compétitions en hunter under saddle, hunt seat équitation, longe line, ranch train et ranch riding. Le mardi, les experts fédéraux, François Guyot et Arnaud Peroux feront découvrir ranch trail et trail aux clubs venus profiter du Parc équestre fédéral lors des vacances d'hiver.

■ Stages enseignants



Profitez de l'hiver pour découvrir de nouvelles activités et/ou de nouvelles approches à proposer à vos cavaliers et pour vous perfectionner dans les domaines de la pédagogie et de la gestion du club.

Stages proposés par la FFE au Parc, **voir page 4.**
Stages proposés en région, voir le site de votre CRE.

■ Stages club au parc



Chaque club peut organiser au Parc équestre fédéral son stage avec ses cavaliers, ses enseignants et sa cavalerie. Le Parc assure l'hébergement, la restauration et la logistique. Il propose la découverte de disciplines avec des intervenants experts et des animations. Profitez des installations exceptionnelles. Réservez pour les prochaines vacances scolaires - Nombre de places limité.

Voir page 11.

■ Congrès Cheval & Diversité



La seconde édition du Congrès **Cheval et Diversité**, dont le thème est **Le cheval au coeur de la relation** se déroulera les 6 et 7 avril 2023 au Parc équestre fédéral à Lamotte. L'occasion pour les acteurs équestres, sanitaires, sociaux et médico-sociaux de se rencontrer pour échanger sur les 5 domaines de la MAE : équithérapie & hippothérapie, para-équitation & inclusion, sport santé bien-être, accompagnement psycho-social, et équicoaching.

■ Objectif fidélisation



Fidéliser, c'est maintenant. Relancez vos cavaliers qui ne sont pas revenus, par exemple via une enquête de satisfaction. Le Dossier fidélisation de la médiathèque clubs vous donne outils et mode d'emploi. Voir également le replay des visios consacrées à la fidélisation sur la chaîne YouTube FFE, notamment **Fidélisation des cavaliers et vente de produits additionnels** et **Évaluer la satisfaction de ses cavaliers : une clé pour fidéliser.**

■ Équitation d'extérieur



Profitez de l'hiver pour préparer votre saison en extérieur, notamment la **Journée de l'attelage** du 16 avril et la **Journée de la randonnée** du 21 mai. Les outils FFE sont à votre disposition pour former vos cavaliers à l'équitation d'extérieur : Galops® de pleine nature, vidéos tourisme équestre, brevets de randonneur, etc.

Voir page 30.

SOMMAIRE

Vie équestre

Un regain d'enthousiasme pour 2023 !	5
TVA : continuons à nous mobiliser	6
Congrès fédéral d'Avignon	7
Bilans largement approuvés par les AG	8
Congrès fédéral emploi & formation	9
La FFE au Salon des maires et des collectivités locales	10
On en parle au club-house	31

Clubs

LeMemoClub	2
Stages clubs au Parc	11
Préparer la facturation électronique	26
Gestion de l'eau	27
8 bonnes raisons d'adhérer au GHN	28

Formation

Stages enseignants au Parc	4
Aide à l'apprentissage	5
Concours Un des meilleurs apprentis de France	29
Séminaire formateurs ATE	31

Sport

Longines Equita Lyon 2022	12
Jumping international de Bordeaux	14
Dossier sport FFE	15
Nouveau staff fédéral	19
Grand National FFE-AC Print 2022	20
Finale du National Style & Equitation 2022	22
Rencontres Pony-games	23
Rencontres Endurance	24

Tourisme

Préparez votre printemps en extérieur	30
Nouveautés DUM	31

Références

Décisions juridiques	25
----------------------	----



LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation

Parc Équestre 41600 LAMOTTE - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ **RÉDACTRICE EN CHEF** : Danielle Lambert ■ **PUBLICITE** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ **ICONOGRAPHIE** : Danielle Lambert, Elodie Brunaud ■ **VISUEL COUVERTURE** : FFE/PSV ■ **ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO** : FFE Affaires Générales, FFE Cheval & Diversité, FFE Communication, FFE Développement, FFE DTN / Laurent Gallice, Claude Lanchais, FFE Formation, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN, Marie-Amélie Guibert ■ **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE, Mise en page : FFE/ASP ■ **IMPRESSION** : Imprimerie de Champagne ■ **COMMISSION PARITAIRE** : 0920 G 80336 ■ **ISSN** : 2115-4686 ■ **TIRAGE** : 4 550 exemplaires ■ **DÉPOT LEGAL** : À la date indiquée sur la couverture ■ **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social : Parc Équestre Fédéral 41600 Lamotte ■ **ASILAGE** : Formulaire d'adhésion au GHN ■ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Serge Lecomte ■ **FORCE RÉGLEMENTAIRE** : Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ **ABONNEMENT** : Envoyer vos coordonnées et un chèque de 50€ à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

STAGES ENSEIGNANTS

LA FFE POURSUIT SON ACTION DE FORMATION POUR LES DIRIGEANTS, LES ENSEIGNANTS ET LES ANIMATEURS DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES DURANT L'HIVER 2023. C'EST L'OCCASION D'ACQUÉRIR DE NOUVELLES COMPÉTENCES DANS UNE VARIÉTÉ DE THÉMATIQUES.



Véronique BARTIN



Guillaume ANTOINE



Jean-Pascal CABRERA



Carole TAZI



Sébastien VIRY

©Photos collection privées

Financement

Les financements VIVEA (exploitants), OCAPIAT (salariés), AGEFICE/FIFPL (travailleurs indépendants) sont mobilisables pour ces actions de formation.

Lundi 9 & Mardi 10/01

Préparation mentale - initiation - niveau 1

Avec Jean-Pascal Cabrera, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.

Retrouvez le programme détaillé des stages sur le site metiers.ffe.com.

Intégrer la pratique à pied dans sa pédagogie

Avec Guillaume Antoine, instructeur BEES 2, BFEE 3, expert fédéral éducation éthologique, coach certifié par l'institut de coaching.

Lundi 23 & Mardi 24/01

Méthode Alexander

Avec Véronique Bartin, BEES 2, spécialiste de la méthode Alexander, diplômé de Praticien PNL.

Jeudi 26 & Vendredi 27/01

Le projet du club au service de l'entreprise équestre

Avec Sébastien Viry, BEES 2, conseil en accompagnement et formation des entreprises équestres.

Lundi 30 & Mardi 31/01

Comprendre et calculer la rentabilité des activités pour mieux piloter son centre équestre

Avec Carole Tazi, BEES 1, titulaire d'un master in business administration-MBA, enseignante et formatrice en gestion et développement de structures équestres.

Lundi 6 Mars & Mardi 7/03

Un projet pédagogique pour gagner en fidélité avec ses débutants

Avec Sébastien Viry, BEES 2, conseil en accompagnement et formation des entreprises équestres.

Lundi 13 & Mardi 14/03

Maîtriser sa gestion budgétaire et optimiser sa trésorerie

Avec Carole Tazi, BEES 1, titulaire d'un master in business administration-MBA, enseignante et formatrice en gestion et développement de structures équestres.

Préparation mentale / Module approfondissement - Niveau 3

Avec Jean-Pascal Cabrera, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société Française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.

Pratique

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne.

De nouvelles thématiques vont être ajoutées, n'hésitez pas à consulter régulièrement la totalité du programme 2023 sur le site metiers.ffe.com.

REGAIN D'ENTHOUSIASME !

Faire face

Augmentations tous azimuts : énergie, fourrages, aliments, et le reste...
Budgets des familles de plus en plus contraints.
Fiscalité et en particulier la TVA, inadaptée malgré 10 ans de promesses.

Relever le défi

C'est le moment de relever le défi.
Travailler plus, aller chercher de nouveaux cavaliers, serrer les dépenses, mieux fidéliser, sont autant de passages obligés qui s'imposent à nous en 2023.

Bonne année

Que chacun mobilise ses forces pour surmonter les difficultés évidentes.
Je ne doute pas que nos efforts seront plus forts que les morosités.
Je vous souhaite un regain d'enthousiasme pour que 2023 vous soit une belle année.

Serge Lecomte,
président de la FFE



©FFE/PSV



AIDE À L'APPRENTISSAGE

L'AIDE EXCEPTIONNELLE ACCORDÉE AUX EMPLOYEURS QUI RECRUTENT DES APPRENTIS PRÉPARANT UN DIPLOME OU UN TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE A ÉTÉ PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2023.

Qui est concerné ?

Depuis le 1^{er} juillet 2020, le gouvernement octroie une aide financière exceptionnelle aux employeurs qui embauchent des jeunes âgés de 16 à 30 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation, préparant des diplômes, un titre professionnel ou un certificat de qualification de niveau inférieur ou égal au Bac (Bac +2 pour les départements et régions d'outre-mer). À titre informatif, l'aide à l'apprentissage en 2022 concernait le niveau inférieur ou égal à Bac +5.

Officiel

Par un communiqué en date du 1^{er} décembre 2022, le ministre du Travail, du Plein emploi et de l'insertion, Olivier Dussopt, a annoncé que l'aide à l'apprentissage et à la professionnalisation sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2023.

Quelles aides ?

À partir du 1^{er} janvier 2023, cette aide devrait s'élever à : 6 000€ maximum

pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat.

Pour les années suivantes, l'aide s'élèverait à :
2 000€ maximum pour la 2^e année d'exécution du contrat ;
1 200€ maximum pour la 3^e année d'exécution du contrat ;
1 200€ maximum pour la 4^e année d'exécution du contrat.

De plus, une aide d'un montant de 6 000€ sera versée à toutes les entreprises, pour les contrats conclus avec un alternant pour 2023.

Décret d'application

Un décret d'application sera pris prochainement afin de préciser les modalités de l'aide à l'apprentissage pour 2023, notamment leur montant

TVA : CONTINUONS À NOUS MOBILISER

PRÈS DE 200 CAMIONS ET ENVIRON 500 DIRIGEANTS VENUS DE TOUTE LA FRANCE ÉTAIENT PRÉSENTS LE 8 DÉCEMBRE À PARIS, SUR L'ESPLANADE DES INVALIDES, POUR DÉFENDRE LA SÉCURISATION DE LA TVA À 5,5% CONCERNANT LES ACTIVITÉS ÉQUESTRES.

QUELQUES AVANCÉES MAIS UNE ISSUE DÉFINITIVE TOUJOURS RETARDÉE PAR LE GOUVERNEMENT.



Les médias ont largement donné la parole aux responsables de la FFE et du GHN : Serge Lecomte, Frédéric Bouix et Philippe Audigé



Coup de projecteur

De nombreux journalistes présents, en particulier à l'arrivée des premiers manifestants, ont pu recueillir une diversité de témoignages d'élus de la FFE, de responsables professionnels du GHN et de dirigeants de clubs. Presse écrite, radio et TV ont été le relais de la demande légitime de la profession de sécuriser la fiscalité applicable à leurs entreprises.

Soutien réaffirmé des élus

Présents aux côtés des manifestants, la Députée Véronique Louwagie (Orne, Les Républicains) et le Sénateur Jean-

Pierre Vogel, Président du Groupe Cheval au Sénat (Sarthe, Les Républicains) ont réaffirmé leur soutien plein et entier à voir sécurisé le taux de TVA de 5,5% en ce qui concerne les activités équestres. Les parlementaires des deux chambres déplorent le fait que nos activités soient des victimes collatérales du fonctionnement institutionnel

Rendez-vous à Bercy rassurant mais non conclusif

En suspens depuis plusieurs jours, la mobilisation des dirigeants de clubs a finalement permis d'obtenir un nouveau rendez-vous en urgence auprès du Cabinet de Bruno Le Maire à Bercy.

Les Présidents du GHN et de la FFE ont pu à nouveau réaffirmer l'incompréhension et l'inquiétude de la profession à voir le Gouvernement différer la sécurisation du taux de 5,5% de TVA dans une loi de Finances.

Bien qu'aucune garantie à court terme n'ait pu être apportée à l'occasion de ce rendez-vous, les membres du Cabinet du Ministre se sont montrés rassurants quant à la position du Gouvernement vis-à-vis de l'application du taux de 5,5% de TVA applicable aux activités équestres.

Ils se sont engagés à :

- Maintenir les termes de la mesure transitoire concernant le taux de TVA de 5,5% au titre de la mise à disposition des infrastructures sportives ainsi

200 camions et 500 dirigeants ont manifesté à partir de l'Esplanade des Invalides



Photos © FFE

qu'aux prestations de découverte et d'équitation spécifique (scolaires, personnes en situation de handicap).

- Conserver une place pour les activités équestres parmi les items éligibles aux taux réduits en droit français.
- Retravailler dès janvier le chiffrage concernant l'impact de la mesure dont l'analyse par les services de Bercy reste de façon incompréhensible discordante en comparaison avec celle faite par l'IFCE et corroborée par les analyses du GHN et de la FFE.
- Sécuriser la TVA pour les activités équestres dès que la conjoncture le permettra.

La mobilisation continue

Les présidents de la FFE et du GHN, ont conclu le bilan de la journée en remerciant les clubs qui se sont mobilisés et en appelant à continuer le combat. « Il est important, a insisté Serge Lecomte, que les préfets, en région, fassent remonter les mécontentements sur la situation des poney-clubs et centres équestres. Nous avons de nouveau expliqué, et c'est bien compris et entendu, que les activités équestres sont des activités populaires

qui touchent plus d'un million de Français et que nous sommes un des seuls sports fiscalisés, les autres étant soutenus par les collectivités publiques. »

« Si nous n'avons pas obtenu d'engagement ferme à sécuriser le taux de 5,5% pour les prestations d'équitation dès ce PLF, a souligné Philippe Audigé, nous avons tout de même conduit les représentants du Gouvernement à se prononcer publiquement en notre faveur. Afin de nous donner les moyens de cette ambition partagée, rejoignez le GHN et participez à la mise en œuvre de votre défense professionnelle. »

CONGRÈS FÉDÉRAL

LE THÈME DU PROCHAIN CONGRÈS FÉDÉRAL DES 19 ET 20 JANVIER À AVIGNON EST L'ÉQUITATION SCOLAIRE. IL S'AGIRA DE S'INFORMER ET DE MUTUALISER SES EXPÉRIENCES SUR L'INDISPENSABLE RELATION ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES ET SCOLAIRES, TANT COMME SOURCE DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET DE LA CLIENTÈLE QU'EN TERMES D'IMPLICATION DANS LE TISSU PÉDAGOGIQUE LOCAL ET D'IMAGE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS.

Programme

Séances plénières, ateliers et tables rondes alterneront le premier jour avec un focus sur les dispositifs tels que :

- **Poney école** pour pérenniser l'équitation scolaire,
- **Culture cheval**, projet développé dans la Manche,
- Médiation avec le cheval pour lutter contre le décrochage scolaire,
- Equitation scolaire en milieu pénitentiaire,
- **Impact 2024**, l'équitation au service des élèves en difficulté.

Graine d'artistes

La seconde journée de congrès sera dédiée au programme **Graine d'artistes** grâce auquel les clubs deviennent de véritables opérateurs culturels.

Ce dispositif expérimental vise à créer, au fil des séances, un spectacle mêlant la mise en scène des élèves et de cavaliers du club.



Ce projet, porté par la commission spectacles de la FFE, a vocation à s'ancrer à l'échelle nationale avec le soutien de l'éducation nationale.

Les échanges porteront sur les objectifs du dispositif et sa mise en place dans les clubs :

- Histoire et culture du spectacle équestre,
- Travail sur différents niveaux du programme scolaire : lecture, musique, arts plastiques, théâtre...
- Réalisation d'une pièce commune entre le centre équestre et l'école

Inscrivez-vous en ligne

Tarif 2023 : 95€ pour le premier inscrit, 75€ pour chaque participant suivant d'un même club FFE.

L'inscription comprend :

- L'accès à **Cheval Passion** et au Congrès fédéral pour les 2 jours,
- La présentation des chevaux Camargue,
- La soirée de gala des **Crinières d'Or**,
- Les collations et les déjeuners de jeudi et vendredi.

L'ÉQUITATION SCOLAIRE, UN ENJEU ÉDUCATIF MAIS PAS SEULEMENT

Option Poney Passion

Mercredi après-midi, **Poney Passion** accueillera les clubs participant au dispositif **Graines d'Artistes** dans le cadre du concours de spectacles des poney-clubs sur la piste des **Crinières d'Or**.

Tarif + 20€ / participant comprenant accès au Salon et repas.

BILANS LARGEMENT APPROUVÉS PAR LES AG

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES 2022 DE LA FFE ET DU CNTE DU 17 NOVEMBRE AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL ONT ADOPTÉ TOUTES LES RÉOLUTIONS ENTRE 80.50% ET 87.95% DES VOIX.



Valérie Dalodier, Présidente du CNTE, Serge Lecomte, Président de la FFE, Marie-Laure Deuquet, Secrétaire générale, Olivier Klein, Trésorier adjoint.



Engouement confirmé

Dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire et la hausse des prix, les activités ont bien repris. En témoignent un nombre de licenciés toujours en hausse, plus 4% en 2022.

La Fédération a accompagné le retour des grands rassemblements et la reprise des compétitions, avec une hausse de 23% du nombre de licences compétition.

Une fédération engagée sur tous les fronts

De nombreuses actions de terrain ont été mises en œuvre par les élus et permanents pour accompagner à la fois :

- Le développement de la pratique dans les clubs en s'appuyant sur des opérations grand public, une stratégie de communication à 360° et un accompagnement de proximité pour les clubs.
- La mise en avant des bonnes pratiques en matière de bien-être des équidés, ainsi que la sensibilisation de l'ensemble des acteurs et le partage des connaissances scientifiques nouvelles pour une meilleure prise en compte du bien-être animal.
- La promotion et la structuration des actions de médiation avec les chevaux et poneys, afin d'encadrer les multiples formes de pratique, d'apporter soutien et expertise équestre aux soignants.

- La représentation des clubs auprès des pouvoirs publics pour défendre les intérêts de nos métiers et maintenir un contexte favorable aux activités équestres.
- Le renforcement de la stratégie volontariste pour le haut niveau en vue de performer aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.
- La structuration de la formation professionnelle des encadrants et la valorisation des compétences des personnes qui œuvrent au quotidien pour développer la pratique.
- L'expansion de la pratique de l'équitation d'extérieur et du tourisme équestre sur l'ensemble du territoire national..

Utile à la société

« Depuis les années 60, a expliqué Serge Lecomte, les activités équestres ont connu un développement exceptionnel, positionnant la FFE comme modèle au niveau international.

Au lendemain de son centenaire, la Fédération poursuit son action au service de celles et ceux qui font vivre l'équitation. Elle promeut une équitation utile à la société, ouverte et populaire, performante et agile, éthique et responsable. »

Dossier TVA

« Le dossier de la TVA, a précisé Frédéric Bouix, est de nouveau sur la table de notre Parlement. Ces 10 dernières années, sous l'impulsion de Serge Le-

comte et avec Catherine Bonnichon de Rancourt, la Fédération a mené plus de 500 rendez-vous formels organisés avec des représentants nationaux, européens, d'autres acteurs de la filière, etc. La directive TVA européenne, qui encadre les taux de TVA réduits, a été modifiée et intègre, sous l'impulsion de la France, un point lié aux activités avec les équidés. Reste à obtenir la modification en France. »

Belles performances et déceptions

Sophie Dubourg, DTN, a souligné les belles performances dans les disciplines non olympiques et les déceptions lors des derniers championnats du monde dans les olympiques. « Nous entamons un suivi longitudinal des chevaux, des cavaliers et de leur entraînement quotidien avec un focus important sur des listes très restreintes qui seront prochainement communiquées. »

Tourisme gagnant

Valérie Dalodier, présidente du CNTE, a rappelé les sujets de satisfaction en 2022 : hausse des licences tourisme équestre, réenregistrement de l'ATE au RNCP, succès du 54^e Equirando et rapprochement avec la fédération des parcs naturels régionaux de France dans l'objectif d'impulser de nouveaux projets de tourisme équestre et de développer l'itinérance douce.

AG modificative FFE 2022

Réunie sans condition de quorum le 24 novembre, l'AG a adopté la modification des statuts de la FFE avec 83,55% des voix.

En savoir plus

Visionner le replay du rapport moral sur [YouTube](#). S'identifier pour voir toute la rubrique AG 2022 de [ffe.com](#).

CONGRÈS EMPLOI & FORMATION

UNE CENTAINE DE DIRIGEANTS, ORGANISMES DE FORMATION ET ENSEIGNANTS ONT PARTICIPÉ LE 17 NOVEMBRE AU CONGRÈS FÉDÉRAL DÉDIÉ À L'EMPLOI ET À LA FORMATION.

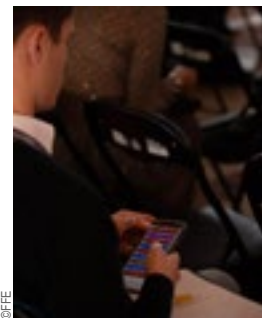
OBJECTIF : TROUVER DES PISTES D'ACTION POUR FAIRE FACE À LA TENSION DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET À L'ÉVOLUTION DU RAPPORT AU TRAVAIL.

Motivation

En ouverture de ce Congrès fédéral centré sur la motivation, Serge Lecomte a souligné que : « La capacité de développer les établissements et nos activités équestres passe par la qualité de l'équipe que l'on est capable de mettre en place. »



Les temps d'intervention ont alterné avec les sondages en temps réel



Thèmes

Afin de répondre aux enjeux actuels que rencontrent les acteurs de la filière équestre, 4 thématiques ont été abordées :

- état des lieux du marché de l'emploi, notamment grâce au service Equiresources,
- booster l'attractivité de son entreprise,
- motiver et engager les salariés,
- réussir l'accueil et la formation des jeunes dans notre filière métiers.

Le rendez-vous s'est achevé par une consultation des participants sur les outils fédéraux qu'ils souhaitent voir mis à leur disposition pour mieux accompagner et former les jeunes en formation ainsi que les encadrants. Les retours sont positifs. 92% des présents se déclarent satisfaits du congrès et 98% de la qualité des intervenants.

fédéral en développement des structures équestres, et Jean-Luc Force, CTN et expert en formation ont apporté leurs témoignages et leurs analyses.

Sources de motivation

Les sources de motivation d'un collaborateur qui ressortent sont : le sens et l'utilité qu'il trouve à son travail, une rémunération en rapport avec l'engagement, les perspectives d'évolution de carrière, la clarté de son rôle/ses missions, la reconnaissance de l'employeur, l'ambiance au sein de l'équipe, les conditions et le cadre de travail, la clarté du processus de fonctionnement de l'entreprise, l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle ainsi que la fierté d'appartenance.

Accompagner et développer la motivation

Les 6 premiers mois sont décisifs dans le choix d'un employé de rester et son intégration dans l'entreprise est primordiale. Les points clé sont l'importance de la transparence, de l'écoute de l'employeur et du rôle de manager pour construire et faire fonctionner le collectif, savoir déléguer et remercier ou encore une communication de l'entreprise en cohérence avec les valeurs affichées.

Adapter le management

Les participants ont réfléchi aux bonnes pratiques à mettre en place pour réussir chaque étape du parcours de leur salarié. L'identification des objectifs annuels et des besoins de formation, lors de l'entretien annuel, ont été soulignés, ainsi que l'importance de la formation interne par les plus expérimentés. On a pointé l'importance de la marque employeur pour faire ressortir la singularité de l'entreprise et attirer.

C'est ce qui fait qu'un salarié devient ambassadeur d'une entreprise dès le processus de recrutement jusqu'à son départ.

Le cheval, clé de la motivation

Après la promotion du **Guide fédéral du dirigeant** par Philippe Molès, Jean-Luc Force est intervenu pour évoquer la notion de motivation extrinsèque et intrinsèque, le profil de l'enseignant épanoui et il a conclu sur nécessité de replacer les poneys et chevaux au centre des activités parce que les enseignants arrivent à ce métier pour le cheval et que les cavaliers viennent à l'équitation pour rencontrer le cheval.

3 tables rondes interactives

3 tables rondes ont permis une interaction immédiate grâce à l'outil de sondage en live Wooclap dont les réponses des présents sur leur téléphone s'affichent en direct sous forme de nuages de mots ou de graphiques. Philippe Audigé, président du GHN, Delphine Peguet, conseillère entreprise OCAPIAT Centre-Val de Loire, Jean-Pierre Tiffon, coach en entreprise, Philippe Molès, expert

Heureux

Pour Olivier, Simon, adjoint à la DTN, « Ce qui a été mis en exergue est que plus les employés sont heureux, plus ils sont performants, ce qui a un intérêt pour l'entreprise. »

Replay disponible sur la chaîne YouTube de la FFE.

COLLECTIVITÉS LOCALES

DU 22 AU 24 NOVEMBRE, LA FFE ÉTAIT PRÉSENTE AU SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES À PARIS AFIN DE PROMOUVOIR L'ÉQUITATION ET SES ATOUTS...



Hervé Agnès, Bénédicte de Choulot et Josépha Brébion sont intervenus pendant une conférence donnée par la FFE.



Tony Estanguet, président de Paris 2024, a évoqué avec les équipes fédérales les enjeux de la filière équestre à l'approche des JOP 2024.

Une présence naturelle

Le **Salon des Maires et des Collectivités Locales** (SMCL) est le rendez-vous qui réunit le plus grand nombre d'élus et d'acteurs locaux œuvrant au quotidien à la gestion et au développement des territoires.

Promouvoir les activités équestres

Pour valoriser les atouts des activités équestres auprès des élus et collectivités territoriales, la FFE a mis en place plusieurs animations, comme un escape-game sur l'équitation scolaire et son opération **Poney École**, et un parcours Nature à la découverte des richesses du tourisme équestre et de ses 30 000 kilomètres d'itinéraires balisés pour valoriser les territoires.

À travers une conférence, la FFE a mis en avant le rôle de ses 6 500 poney-clubs et centres équestres comme partenaires des collectivités, au service des politiques publiques et des territoires. Hervé Agnès, conseiller départemental en charge des filières agricole et équine au sein du Conseil départemental de la Manche, Bénédicte de Choulot, vice-présidente du Conseil départemental du Cher, en charge des affaires sociales,

personnes âgées et insertion sociale et professionnelle, ainsi que Josépha Brébion, première adjointe au maire de la ville de Dourdan, présidente de l'office de tourisme Dourdan Tourisme, ont partagé les projets équestres qu'ils ont mis en œuvre, sur les thèmes de la médiation avec les équidés pour les séniors, de l'équitation scolaire et du tourisme équestre.

Des échanges institutionnels

À l'occasion du SMCL, la FFE a pu rencontrer de nombreux élus et acteurs institutionnels, qui sont ses interlocuteurs privilégiés au quotidien, pour évoquer l'actualité de la filière équestre, les atouts de l'équitation ou encore la reprise post-Covid. Cela a notamment été le cas avec une délégation du Comité national olympique et sportif français (CNOSF). Frédéric Bouix, délégué général de la FFE, a reçu Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports. L'actualité des poney-clubs et centres équestres et plus particulièrement le dossier TVA, qui nécessite un engagement fort du Gouvernement pour aboutir, étaient à l'ordre du jour. Cette thématique a également été abordée avec Emmanuel Pellerin, député des Hauts-de-Seine. Des échanges se sont tenus entre les équipes de la Fédération

et Tony Estanguet, président de Paris 2024. L'occasion d'évoquer les enjeux du secteur sportif et de la filière équestre à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Cette échéance sportive majeure a également été au cœur des discussions avec Belkhir Belhaddad, député de Moselle et coprésident du groupe de travail chargé de suivre la préparation des JOP de Paris 2024.

Enfin, avec Mohamed El Yassini, président de l'Association nationale marocaine de Tourisme équestre (ANMTE), ont été évoqués les actualités et la vie associative de l'ANMTE, l'organisation de l'événement Maroc Rallye Équestre et son relais par la FITE, la coopération décentralisée Tourisme équestre en région Fès-Meknès et le lien de l'association régionale créée dans ce cadre avec l'ANMTE.



Rencontre de Belkhir Belhaddad avec Catherine Bonnichon de Rancourt et Frédéric Bouix



ORGANISEZ VOS STAGES D'HIVER

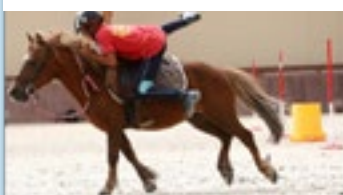
AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

PROFITEZ D'UN CADRE EXCEPTIONNEL ET D'EXPERTS FÉDÉRAUX
POUR ORGANISER VOTRE STAGE CLUB AVEC VOTRE CAVALERIE.

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



DÉCOUVERTE DE DISCIPLINES



PERFECTIONNEMENT



SESSIONS D'EXAMENS



COMPÉTITION



LOISIRS



À VOTRE DISPOSITION :

- TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES DU PARC
- DE NOMBREUX TERRAINS : CARRIÈRES, MANÈGES, TREC, CROSS, SENTIERS...
- ANIMATIONS/SOIRÉE À THÈMES : LOTO, KARAOKÉ, BOOM, VOLLEY...

**LE PLUS DE LA SAISON : C'EST L'HEURE DES MISES BAS DES BREBIS,
PROFITEZ-EN POUR VISITER LA BERGERIE !**



DES OFFRES ADAPTÉES À VOS BESOINS

Réservation du lundi au samedi

FORMULE CLASSIQUE



275€

- hébergement
- restauration (3 repas par jour)
- boxes paillés et granulés fournis
- accès aux terrains sportifs

FORMULE LIBERTÉ



220€

- restauration (déjeuner uniquement)
- boxes paillés et granulés fournis
- accès aux terrains sportifs

Succès total pour la 28^{ème} édition d'Equita Lyon, le salon du Cheval de Lyon et du Longines Equita Lyon, Concours Hippique International !



© P.S.V.J. MOREL

LONGINES FEI JUMPING WORLD CUP™

JULIEN ÉPAILLARD, LE ROI DE LYON

Extraordinaire !!! Julien Épaillard défie les lois du sport et affole les statistiques. Après le Longines Grand Prix de vendredi soir et les Equita Masters presented by Hermès Sellier samedi, le Tricolore s'est tout simplement offert le Longines FEI Jumping World Cup™ de Lyon, en selle sur sa fabuleuse Caracole de la Roque.

• LONGINES GRAND PRIX

1^{er} Julien Épaillard (FRA) et Caracole de la Roque,

2^{ème} Jana Wargers (GER) & Limbridge,

3^{ème} Roger Yves Bost (FRA) & Ballerine du Vilpion

• EQUITA MASTERS PRESENTED BY HERMÈS SELLIER

1^{er} Julien Épaillard et Donatello d'Auge,

2^{ème} Jur Vrieling (NED) & Comme-Laude W,

3^{ème} Pénélope Leprévost (FRA) & Texas

• LONGINES FEI JUMPING WORLD CUP™

1^{er} Julien Épaillard et Caracole de la Roque,

2^{ème} Marlon Modolo Zanotelli (BRA) & VDL Edgar M,

3^{ème} Jur Vrieling (NED) & Long John Silver



© P.S.V.J. MOREL

FEI DRIVING WORLD CUP™

Dans une ambiance incroyable, l'étape de la FEI Driving World Cup™ présentée par la Laiterie de Montaigu a enflammé le public. L'Australien Boyd Exell, six fois champion du monde, neuf fois victorieux de la Coupe du monde FEI et numéro 1 mondial, s'est imposé avec maestria dans un chronomètre de 140.82 secondes avec son quatuor de chevaux bais composé de Bajnok, Maestoso Jupiter, Mad Max et Barny.



© P.S.V.J. MOREL

FEI DRESSAGE WORLD CUP™

L'allemande Jessica von Bredow-Werndl et sa jument de cœur TSF Dalera BB ont encore frappé ! Le couple a remporté vendredi à Lyon la FEI Dressage World Cup™ Grand Prix Freestyle presented by FFE GENERALI avec 90,140 %.

L'Allemande Isabell Werth et le puissant Emilio, se sont adjugés la deuxième place avec 87,945 %.

Des quatre couples tricolores au départ de cette épreuve, Morgan Barbançon et Sir Donnerhall II OLD signent la meilleure performance avec une belle sixième place et une note de 77,255 %.



© P.S.V.J. MOREL

GRAND PRIX CWD FEI JUMPING PONIES' TROPHY

La Suisse a remporté la mise grâce à Laura André, en selle sur Clémentine. 2^{ème} Franca Clementine Kröly (GER) et Karim van Orchid S, 3^{ème} Ben Walsh (IRL) et Derryvane Belle.

LES VAINQUEURS

CSI5* & CSI2*

CSI5* Prix Groupama : Julien Epailard & Donatello d'Auge
CSI5* Prix Boehringer Ingelheim : Mark McAuley & GRS Lady Amaro
CSI5* Prix Sommer : Reynald Angot & Untouchable Gips HDC
CSI2* Grand Prix Defender : Mélanie Cloarec & Nora de Mariposa Pleville
CSI2* Département du Rhône : Harold Boisset & T'Obetty du Domaine
CSI2* Prix Laiterie de Montaigu : Harold Boisset & T'Obetty du Domaine
CSI2* Prix Région Auvergne-Rhône-Alpes : Charles Rulquin & Tam Tam du Valon

CIRCUITS FFE & ÉPREUVES NATIONALES

Grand National FFE AC Print presented by Cheval TV : Simon Delestre & Iniesta V
Finale Amateur Gold Tour FFE Esthederm : Julie Guitard Lezot & Aquarelle de Stel
Finales Nationales Style & Équitation
Finales indoor Jeunes Talents SHF : 4 ans : Caroline Rosant & Istoire de la Roque
5 ans : Pierre Dos Santos & Histoire de Kerser
6 ans : Grégoire Hercelin & Gift des Lunes



EN PISTE AUSSI À LYON !

Les Finales des Circuits Régionaux, en partenariat avec le Comité Régional d'Équitation Auvergne Rhône-Alpes.

Tout au long de l'année, les cavaliers amateurs concourent sur le circuit Top Club mis en place par le CREAMA et se qualifient au fil des étapes organisées dans toute la région, en vue des finales lyonnaises. Également proposées en partenariat avec le Comité régional, les Finales du Top 10 CREAMA voient s'affronter les meilleurs cavaliers d'Auvergne-Rhône-Alpes, dans les catégories Amateur Élite, Amateur 1, Amateur 2, Major 1 et Major 2.

Padd Tour - Land Rover : Morrigan Lanfant avec Edelweiss Lili.



MAÎTRE LORENZO, TÊTE D'AFFICHE !

« LA MAESTRIA » une ode à la voltige et à la liberté.

Dans la création « La Maestria », la voltige équestre et la liberté mises à l'honneur par ses plus beaux ambassadeurs : Lorenzo et Nicolas Andréani : deux voltiges, un même sens inné du spectacle



LE SUCCÈS D'UN SALON

C'est une édition exceptionnelle d'Equita Lyon, le salon du cheval de Lyon qui vient de s'achever ! Une énergie incroyable s'est dégagée de l'événement où la passion était au rendez-vous !

Un record d'affluence jamais atteint !

FIL ROUGE DE L'ÉDITION 2022 : LE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX

Ambassadeur du bien-être des chevaux depuis toujours, Equita Lyon a fait de cette exigence incontournable le fil rouge de cette édition. Des messages de bonnes pratiques envers les chevaux ont été diffusés sur les carrières de l'événement pour partager, faire découvrir et rassembler autour de cette cause essentielle le plus grand nombre. Pari réussi !

2^{ème} ÉDITION DE LA JOURNÉE BIEN-ÊTRE ÉQUIN

Thème 2022 : Équitation et bien-être du cheval, une exigence incontournable



PÔLE SANTÉ

Objectif Bien-Être.

Le Pôle Santé a vocation à informer l'ensemble des publics qui gravitent autour du cheval sur les pathologies les plus courantes de l'animal.

Thèmes 2022 : « Des pieds à la bouche : les nouvelles alternatives sont-elles une avancée dans le bien-être animal ? »

Deuxième édition des Equirencontres au coeur d'Equita Lyon.

Thèmes 2022 : « Les tendinites chez le cheval de sport »

EQUITA LYON WESTERN HORSE SHOW

NRHA European Derby Open Final : 2 champions ex aequo dans cette épreuve qui a embrasé les tribunes samedi soir, Bernard Fonck & Shines Like Spook et Grischa Ludwig & M Snow Pearl ont réalisé tout deux 228 points. De nombreuses épreuves d'Equitation Western étaient placées sous l'égide de la FFE



GRAND PRIX DES STARTUPS HIPPOLIA BY EQUITA LYON





La startup Nellumbo qui fabrique et vend des produits de soins pour chevaux, chiens et chats 100% d'origine naturelle, made in France (Bretagne), remporte le Grand Prix des startups Hippolia by Equita Lyon 2022. www.nellumbo.fr

JUMPING INTERNATIONAL BORDEAUX

50 ANS D'ÉMOTIONS

2 AU 5 FÉVRIER
PARC DES EXPOSITIONS

RÉSERVEZ SUR :
[JUMPING-BORDEAUX.COM](https://jumping-bordeaux.com)

#JumpingBordeaux    

LONGINES
FEI
JUMPING
WORLD CUP
BORDEAUX

FEI
DRIVING
WORLD CUP
BORDEAUX
2023
FINAL

Une création
Beam
Bordeaux Events And More

LONGINES



franceinfo:



LA FÉDÉRATION PILOTE DES SPORTS ÉQUESTRES

LA FFE ASSURE TROIS MISSIONS À LA DEMANDE DU MINISTÈRE EN CHARGE DES SPORTS : ŒUVRER POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES, ORGANISER ET ENCADRER LE SPORT À TOUS LES NIVEAUX, VEILLER À LA QUALITÉ DES FORMATIONS. GROS PLAN SUR SA MISSION SPORTIVE ET CEUX QUI LA METTENT EN ŒUVRE.

« UN PROJET SPORTIF POUR CHACUN. DES CIRCUITS D'EXCELLENCE POUR LES MEILLEURS. »

La Fédération offre à chaque cavalier, meneur ou voltigeur, un projet sportif attractif qui lui donne envie de progresser.

D'où la mise en place de circuits d'excellence dédiés et de grands événements réunissant des championnats de France multi-disciplines avec un système de qualification annuel. Le concept « *Un projet sportif pour chacun. Des circuits d'excellence pour les meilleurs.* » est le fil directeur de la politique sportive fédérale.

Cela implique la prise en compte de tous les acteurs de la compétition : les cavaliers dès les premiers niveaux, les coaches, les organisateurs, les officiels de compétition, les clubs, les écuries de compétition, les chevaux, les propriétaires, les éleveurs, les chercheurs et les métiers autour du cheval.

DÉLÉGATION DE MISSION DE SERVICE PUBLIC

La FFE est le seul organisme chargé par l'État de l'organisation de tous les sports équestres en France.

Sa délégation de mission de service public lui attribue l'organisation de toutes les compétitions équestres, la délivrance des titres de champion de France et la responsabilité de toutes les sélections internationales.

La FFE structure les sports équestres autour de ses adhérents – groupements sportifs, organisateurs d'activités – et des officiels de compétition à qui elle confie l'organisation des compétitions.



Remise des prix des Master Pro à Fontainebleau avec Sylvie Robert, Geoffrey de Barbeyrac, PDG d'Equi#Generali, Sophie Dubourg, Serge Lecomte et Frédéric Bouix.

LES SPORTS ÉQUESTRES EN CHIFFRES

7 509 clubs et organisateurs
122 999 épreuves
133 555 équidés différents
153 158 cavaliers différents
1 438 454 participations en épreuves
47,6 millions d'euros d'engagements perçus par les organisateurs français
33,2 millions d'euros de gains versés par les organisateurs français
36 disciplines
200 experts fédéraux
12 548 Officiels de compétition dont 700 internationaux
151 compétitions internationales en France
2 185 passeports FEI
4 743 cavaliers engagés dans 660 compétitions internationales dans le monde

(Sources : statistiques en ligne et rapport moral 2022)

UNE ORGANISATION SPORTIVE POUR FAIRE PROGRESSER LES CAVALIERS

Les compétitions équestres sont au monde du cheval, ce qu'est la recherche à l'industrie.

Elles permettent d'améliorer tous les domaines du secteur : la performance des sportifs, des enseignants et des entraîneurs, la qualité du matériel, des infrastructures, la pertinence des modes de fonctionnement, la réussite et la valorisation de l'élevage...

La compétition équestre contribue à la prise en compte par les pouvoirs publics de la place du cheval dans le pays et dans le sport international.

L'outil informatique, par la richesse de son développement et ses bases de données, met l'information au service de chaque acteur, dans le cadre d'une gestion sans cesse optimisée. Enfin, toute l'organisation fédérale profite à l'ensemble de la filière et à tous les métiers périphériques au monde du cheval : recherche vétérinaire, travaux sur l'alimentation, équipementiers...

Elle apporte à l'élevage, comme les courses pour les galopeurs et les trotteurs, la plus-value sportive par la performance indispensable pour valoriser la production des équidés de sport en France et à l'export.

DES RETOMBÉES POSITIVES SUR TOUS LES ACTEURS DE LA COMPÉTITION

La FFE offre aux cavaliers une organisation sportive qui structure leur progression et fait évoluer la qualité de l'équitation.

Elle permet aux coaches de faire avancer l'encadrement sportif et de distinguer les meilleurs.

Elle constitue un outil de formation et d'évaluation pour les enseignants et les entraîneurs.



La Fédération est présente à tous les niveaux de la compétition. Ici trophées de l'Open Amateur 2022 au Mans.

Elle permet aux clubs de fidéliser leurs cavaliers en leur offrant une progression structurée autour d'un projet pédagogique, grâce à des compétitions accessibles dès les premiers niveaux.

Elle offre aux écuries de compétition des circuits sportifs pour diversifier leur offre et motiver leurs propriétaires.

Elle forme les officiels de compétition pour s'engager dans la vie citoyenne du collectif, transmettre les valeurs du sport et elle les fait évoluer en compétence grâce à ses cursus de formation.

Elle soutient les organisateurs de compétition en leur simplifiant les procédures administratives, en les aidant à faire participer davantage les cavaliers aux organisations sportives et en incitant à l'amélioration des infrastructures. Elle offre aux équipementiers un marché attentif à la nouveauté et à l'innovation qui favorise la recherche.

Elle donne les repères indispensables pour indiquer le cheptel français et faire progresser la génétique.

Elle valorise la production par la performance sportive.

Elle contribue à augmenter le nombre de compétiteurs et les débouchés en chevaux de compétition.

Elle contribue à l'animation des territoires en maillant chaque week-end l'ensemble des régions françaises. Elle participe au développement touristique, grâce à la vitrine des compétitions équestres qui génèrent d'importantes retombées économiques.

Elle valorise le secteur agricole pour tout ce qui est nécessaire à la vie des chevaux.

Elle soutient le rayonnement international de nos compétitions et l'excellence de notre cheptel équin.

RÔLE MOTEUR DE LA COMPÉTITION

« La compétition joue un rôle moteur dans le monde équestre, conclut Serge Lecomte, président de la FFE. Elle donne des repères objectifs qui permettent à chacun de se situer et d'optimiser ses performances dans un parcours vers l'excellence qui fait que tous s'améliorent en permanence. »

DU PREMIER CONCOURS AUX JEUX OLYMPIQUES

LA PALETTE DES ÉPREUVES ET DISCIPLINES EN FRANCE EST LA PLUS LARGE AU MONDE. LES VISITEURS DES FÉDÉRATIONS ÉTRANGÈRES ENVIENT LA VARIÉTÉ DE NOS COMPÉTITIONS PONEY ET CLUB. PASSAGE EN REVUE DES PROJETS PROPOSÉS À CHAQUE NIVEAU.

DÈS LES PREMIERS NIVEAUX

La compétition poney est très développée avec son point d'orgue le Generali Open de France poneys début juillet qui offre un aboutissement de la saison sportive, aussi bien aux tout petits qu'aux meilleurs des Tournées des As qui préparent les championnats d'Europe avec leurs poneys de Grand Prix. Son équivalent à cheval, la compétition Club, débouche sur le Generali Open de France Club. Les sports équestres collectifs ont leur système de qualification dont l'échéance annuelle est le Grand Tournoi.

LES AMATEURS À L'HONNEUR

La compétition Amateur offre des circuits de proximité dans les principales disciplines. Les CRE et les CDE ont la possibilité de mettre en place



Les plus jeunes cavaliers ont un panel complet d'épreuves, majoritairement par équipes pour débiter la compétition.

des circuits labellisés dans les disciplines qu'ils souhaitent, notamment les Grands régionaux. Dans les principales disciplines que sont le saut d'obstacles, le dressage, le concours complet, le hunter, et, en 2023, la voltige, deux grands rendez-vous nationaux regroupent les championnats



de France sur des sites pouvant accueillir sur plusieurs pistes tous les cavaliers ayant réussi leurs qualifications au cours de l'année précédant les championnats.

L'un est le rendez-vous des championnats de France par équipes, l'autre celui des championnats de France individuels.

L'Amateur Gold Tour est un circuit fédéral prestigieux qui se court sur les plus beaux terrains internationaux de France et qui se conclut par une finale relevée dans le cadre d'Equita Lyon.

LA DYNAMIQUE PRO

La compétition Pro est portée par le circuit fédéral du Grand National, marche-pied vers l'international pour les nouveaux couples en formation.

L'attribution des étapes se fait selon un cahier des charges précis qui génère une homogénéisation des normes techniques et une amélioration permanente des meilleurs terrains français. Il incite les instances territoriales, sensibles aux retombées économiques, à soutenir les organisateurs.

Les championnats de France sont adaptés pour réunir nos plus grands compétiteurs dans les meilleures conditions. En saut d'obstacles, c'est par exemple lors d'un CSI4* à Fontainebleau.

OBJECTIF MÉDAILLES

Sur le plan international, les échéances majeures font l'objet d'une préparation spécifique dans les disciplines JOP et mondiales FEI, à savoir Attelage, Endurance et Voltige. Un sélectionneur-entraîneur national, des adjoints et un staff médical et vétérinaire complètent les équipes, sous le contrôle d'un cadre technique en charge de la discipline.

PROPRIÉTAIRES

La FFE a lancé depuis 2007 une politique volontariste en faveur des propriétaires. Un encadrement spécifique est consacré aux chevaux pouvant constituer une équipe de France.

Les propriétaires sont représentés au Comité fédéral et associés aux consultations des acteurs de leur discipline.



© FEPSV

5 podiums dont 3 titres pour l'équipe de France de voltige aux championnats du monde. Un record !

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

La France est la 1^{ère} nation au monde pour l'organisation des concours internationaux, à la fois par leur nombre, leur niveau et leurs dotations. Les officiels de compétition et les entraîneurs français bénéficient d'une reconnaissance internationale. La France est présente dans les organisations internationales et un Français est vice-président de l'EEF, Fédération équestre européenne. La France fait partie de l'élite des 6 nations ayant qualifié des équipes dans chacune des disciplines des JOP à la fois à Rio 2016 et à Tokyo 2020. Ses cavaliers, meneurs et voltigeurs brillent sur tous les terrains du monde. Les règlements français sont la base des règlements internationaux dans les disciplines émergentes.

SCHÉMA SPORTIF ABOUTI

Le schéma sportif français, complété au fil des années, est l'un des plus aboutis en ce qu'il englobe non seulement la quinzaine de disciplines ayant des championnats du monde, mais aussi toutes les disciplines de formation et de tradition. Le succès de ce schéma se traduit par la proportion de cavaliers qui s'engagent dans un projet compétition, à savoir 22% des licenciés, soit plus d'un cavalier sur cinq.

LA LOGISTIQUE FÉDÉRALE POUR LA COMPÉTITION



© FFE

L'équipe technique fédérale réunie en séminaire au Parc équestre fédéral

LA GESTION DE LA COMPÉTITION S'APPUIE SUR L'ÉQUIPE TECHNIQUE FÉDÉRALE, LE SERVICE COMPÉTITION, LES SERVICES INFORMATIQUES ET LES OFFICIELS DE COMPÉTITION.

DES MOYENS PROMOTIONNELS ET MATÉRIELS

Les moyens fédéraux mis au service de ces objectifs sont à la fois promotionnels et matériels.

Des circuits labellisés sont proposés à tous les groupes de compétiteurs, du plus petit au plus haut niveau, pour jalonner la progression de chacun et faciliter l'accès aux niveaux supérieurs.



Serge Lecomte remet à Philippe Augier, maire de Deauville le label Pôle d'excellence de compétition pour le Pôle international du cheval.

© Pôle internationale de Deauville / Simon Photos

Dans toutes les disciplines, sont proposés des championnats accessibles à toutes les catégories de cavaliers avec des déclinaisons territoriales pour en faciliter la préparation.

L'outil informatique est en constante évolution pour simplifier sans cesse et optimiser la gestion des compétitions. Le système fédéral offre une dotation financière unique au monde pour les concours qui attire les frontaliers sur nos compétitions nationales.

TOUTE UNE ÉQUIPE

Le projet sportif fédéral est mis en œuvre par l'équipe technique fédérale qui assure un accompagnement personnalisé et l'encadrement de nos meilleurs cavaliers dans une quête permanente de l'excellence. Sophie Dubourg, DTN, conduit une équipe composée de 55 cadres techniques pour toutes les disciplines. «*Un cadre technique, explique-t-elle, est à la tête de chaque discipline. Il coordonne la discipline. Cela va de la réunion de calendrier aux commissions sportives fédérales en passant par le règlement, les propositions d'attribution de championnats de France, d'étapes de circuits fédéraux, l'organisation des stages de détection et de perfectionnement, les formations des officiels de compétition et l'accompagnement sportif dans les grands rendez-vous.*»

«*Le service compétition, ajoute Frédéric Bouix, délégué général de la FFE, comporte un pôle national et un pôle international. Il est chargé pour chaque discipline d'assurer le suivi administratif et financier : convocations, engagements de dépenses, mise en ligne des documents sur internet, relationnel quotidien auprès des acteurs...*»

L'ORGANISATION DE LA COMPÉTITION

«*La fédération, précise Frédéric Bouix, est la garante du respect des lois et des règles, à la fois françaises et européennes pour tout ce qui concerne les pratiques et compétitions équestres.*» L'ensemble de l'activité des sports équestres est soumis à une multitude d'obligations qui sont traduites à la fois dans le projet sportif et les règlements de compétition. La fédération assure la gestion administrative de l'ensemble des compétitions :

- Identification des personnes et prise en compte de leur capacité,
- Identification des équidés,
- Traçabilité de tous les déplacements d'équidés en compétition,
- Déclaration de tous les lieux de rassemblement d'équidés,
- Suivi sanitaire des équidés participants.
- Collecte des résultats de tous les sportifs et de tous les équidés,
- Traitement et archivage de toutes les données liées aux sports équestres dans le respect du RGPD.

La FFE assure une vigilance et un travail permanents auprès des autorités pour une réglementation adaptée et simplifiée. Elle s'attache à faciliter la vie des organisateurs de compétition. Les listings fédéraux sont reconnus comme registre des équidés. Les feuilles de convoyage sont établies en fonction des engagements en compétition pour chaque déplacement. La FFE négocie des accords de partenariat avec la SACEM pour les droits musicaux. Elle conseille avec son service Ressources pour les sujets légaux et réglementaires.

LABELS

Dans le cadre de la démarche qualité, la FFE a créé un label Ecurie de compétition ainsi que des labels Sport études et Sport études excellence. Depuis 2021, elle a également mis en place une classification des Pôles d'excellence de compétition équestre, établie en fonction de 284 critères, afin de les valoriser auprès des collectivités locales et du public.

GARANTE DES BONNES PRATIQUES

La Fédération est garante des bonnes pratiques. Elle veille au fair-play et lutte contre toutes les formes de violence et de dopage. Elle impose la prise en compte du bien-être animal des poneys et chevaux en compétition. Cela se traduit par des mesures réglementaires et par la vigilance des officiels, notamment des commissaires aux paddocks et lors des visites vétérinaires. Sans compter la promotion des pratiques respectueuses des besoins et des caractéristiques de comportement de l'espèce équine.

OFFICIELS DE COMPÉTITION

Ceux qu'on appelle les ODC « officiels de compétitions » sont les référents des sports équestres. Juges, arbitres, chefs de piste, commissaires au paddock, ils veillent à l'équité de la compétition, au respect des normes et des règles. Ils sont garants du fair-play, du respect du bien-être animal et des règles anti-dopage. Formés d'abord au niveau régional, ils disposent d'un cursus qui leur permet de franchir les étapes jusqu'au plus haut niveau international. La France compte le nombre record de 700 ODC internationaux dont 33 ayant le niveau le plus élevé, celui d'Officiel FEI level 4.

POUR QUE LA LUMIÈRE SOIT SUR LES SPORTIFS

On ne parle pas des trains qui arrivent à l'heure. Ainsi en va de la compétition, grâce à toutes les équipes fédérales et d'organisation. Mais il faut rendre hommage aux milliers de travailleurs de l'ombre qui oeuvrent pour que tout se passe dans la sérénité.

Cela permet de donner toute leur place aux vrais sujets sportifs. Des sujets que tous partagent avec passion dans la presse et sur les réseaux sociaux, grâce aux rouages bien rôdés de la discrète machine fédérale.



© FFEPSV

La FFE favorise l'investissement des jeunes dans l'organisation des compétitions

NOUVEAU STAFF FÉDÉRAL

À MI-OLYMPIADE, LA CONCERTATION ENTRE SERGE LECOMTE, PRÉSIDENT DE LA FFE, FRÉDÉRIC BOUX, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL, ET SOPHIE DUBOURG, DTN, A ABOUTI À PLUSIEURS ÉVOLUTIONS AU SEIN DE L'ÉQUIPE FÉDÉRALE D'ENCADREMENT TECHNIQUE.



Jean-Luc Force



Davy Delaire



Laurent Gallice



Jérôme Ringot



François Athimon

Haute performance

Jean-Luc Force et Davy Delaire ont pris, en duo, les commandes du département Haute Performance, dont l'objectif est d'optimiser le système de suivi des cavaliers et des couples en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Jean-Luc Force, conseiller technique fédéral et expert en formation, fait bénéficier les 4 disciplines olympiques et paralympiques de son expérience afin de mutualiser les bonnes pratiques.

Davy Delaire a été l'entraîneur national/sélectionneur en voltige de 2005 à 2022, période pendant laquelle la discipline a obtenu 33 médailles en championnats et 13 podiums lors des finales de la Coupe du monde FEI. Désormais, il est chargé

du suivi socio-professionnel des athlètes et des disciplines hors JOP disposant d'un championnat du monde.

Disciplines olympiques

En saut d'obstacles, le cavalier international et entraîneur de jeunes cavaliers, Jérôme Ringot devient formateur technique Enfants et Juniors et intègre le staff fédéral Jeunes de saut d'obstacles, emmené par Olivier Bost, sélectionneur national, et Maryline Millet Lesage, CTN pour les Jeunes.

En concours complet, Florence Lenzini, adjointe au dressage Juniors en concours complet depuis une dizaine d'années, quitte ses fonctions.

En dressage, suite au départ d'Emmanuelle Schramm, Laurent Gallice, CTN,

se voit confier la discipline du dressage. Ancien cavalier de haut niveau de concours complet, il travaillera en étroite collaboration avec Jean Morel, sélectionneur national.

Voltige

Suite au départ de Davy Delaire, le double champion du monde François Athimon, qui était sélectionneur national Juniors, devient directeur de la voltige pour l'ensemble des sujets sportifs, de formation et de développement. C'est la multi-médaillée, Manon Moutinho qui devient entraîneuse et sélectionneuse des équipes de France de voltige. Bamdad Memarian qui a vécu trois saisons aux côtés des équipes de France en tant qu'entraîneur ouvre un nouveau chapitre de sa vie du côté de l'Afrique du Sud.



Manon Moutinho

Bodo aux JO

Soutenu par la FFE, Grégory Bodo a été nommé par la FEI co-chef de piste, avec l'espagnol Santiago Varela, pour les épreuves de saut d'obstacles et d'hippique du concours complet aux Jeux olympiques de Paris 2024.

Chef de piste Level 4 depuis 2019, le mosellan est reconnu comme l'un des meilleurs chefs de piste de sa génération. Lors des précédents Jeux olympiques, à Tokyo (JAP), il était assistant au chef de piste Santiago Varela. Un rôle qu'il a également occupé lors des championnats d'Europe en 2019 et 2021.

« C'est une grande satisfaction, explique-t-il, et un honneur d'être nommé par la FEI, que je remercie, et je me réjouis d'avance de cette collaboration avec mon ami espagnol Santiago Varela.

Jamais un chef de piste français n'a été à la tête d'un tel événement. »

Jeunes Talents

Avec le projet Jeunes talents, la FFE renforce l'accompagnement et la formation de jeunes cavaliers âgés de 10 à 13 ans avant leur potentielle accession au groupe France Enfants (moins de 14 ans). Sans circuit dédié, une cinquantaine de moins de 14 ans à cheval, identifiés à la suite des journées de détection de novembre au Mans (72), à Vendres (34), à Reims (51) et à Chazey-sur-Ain (01), bénéficient de novembre 2022 à mars 2023 de 16 stages, soit 4 par zone géographique (Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Est), coordonnés par Maryline Millet Lesage.

4 référents ont été désignés en saut d'obstacles : François Fontaine, écuyer du Cadre noir, Pascal Henry, entraîneur, Michel Cizeron, sélectionneur national Majors, et Pierre-Alain Mortier, cavalier international et entraîneur.

GRAND NATIONAL FFE AC PRINT 2022

LA 15^E ÉDITION DU GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT S'EST TERMINÉE LES 2 ET 3 DÉCEMBRE AVEC LES FINALES DU SAUT D'OBSTACLES ET DU DRESSAGE AU PÔLE HIPPIQUE DE SAINT LÔ (50). APRÈS DEUX ÉDITIONS AU MANS (72) EN 2020 ET 2021, CE DERNIER RENDEZ-VOUS SPORTIF DE L'ANNÉE A ÉTÉ MIS EN ŒUVRE POUR LA PREMIÈRE FOIS PAR YANN ADAM ET TOUTE SON ÉQUIPE.



Maxime Collard et Cupido PB



Alexandra Lederman et Requiem de Talma

Les finales 2022

Côté Saut d'obstacles, 29 couples se sont élancés le samedi soir dans la Pro Elite Grand Prix 1m50 dessinée par Cédric Longis et ses assistants. 5 couples ont réussi à se qualifier pour le barrage et c'est finalement Alexandra Ledermann, ambassadrice de l'écurie Schreiber Sols Equestres – Carrosserie Paillard, avec son fidèle *Requiem de Talma* qui s'impose dans cette Finale. Comme il y a deux ans, Cédric Hurel (écurie Ar Tropic) / *Fantasio Floreal Z* termine 2^e de cette épreuve. Le junior Théo Lemarre (écurie FG Equiteam – Equideos) / *Adage du Vernay* réalise une très belle performance en terminant sur la 3^e marche du podium avec également un double sans faute.

Classement de la Pro Elite Grand Prix 1m50 :

1. Alexandra Ledermann – *Requiem de Talma* : 0/0 35.86 sec.
2. Cédric Hurel - *Fantasio Floreal Z* : 0/0 37.43 sec.
3. Théo Lemarre – *Adage du Vernay* : 0/0 40.28 sec.

Côté Dressage, la Finale se jouait en deux temps et avec deux épreuves différentes comme lors des deux saisons précédentes.

Vendredi, 9 couples ont pris part à la Pro Elite Grand Prix et le lendemain, un cavalier de chaque écurie était invité à dérouler sa reprise dans la Pro Elite Libre.

Comme la veille dans la Pro Elite Grand Prix (71.326 %), c'est Maxime Collard / *Cupido PB* qui signe la meilleure reprise de l'épreuve Pro Elite Libre avec une moyenne de 74.890%. Elle permet donc à son écurie Ekeep – Sport 2000 de remporter cette Finale.



Le podium de l'étape finale de saut d'obstacles à Saint-Lô



Le podium de l'étape finale de Dressage à Saint-Lô

La 2^e place de cette Finale est pour l'écurie Le Cadre Noir de Saumur - IFCE. Dans la Pro Elite Grand Prix, Guillaume Lundy CNE / *Tempo*IFCE* termine avec une moyenne de 70.022 %, significatif d'une 2^e place. Samedi, il termine également second de la Pro Elite Libre avec une moyenne de 72.270 %.

L'écurie Forestier Sellier – E Riding Solutions représentée par Marine Soulet / *Ginsengue*, complète le podium de cette Finale suite à sa 4^e place dans la Pro Elite Grand Prix (67.391%) et sa 3^e place dans la Libre (71.045%)

Classement de la Pro Elite Grand Prix

1. Maxime Collard – *Cupido PB* : 71.326 %
2. Guillaume Lundy CNE – *Tempo*IFCE* : 70.022 %
3. Bernard Bosseaux – *Rilkadora Z* : 67.826 %

Classement de la Pro Elite Libre

1. Maxime Collard – *Cupido PB* : 74.890 %
2. Guillaume Lundy CNE – *Tempo*IFCE* : 72.270 %
3. Marine Soulet – *Ginsengue* : 71.045 %

Podiums – Grand National FFE – AC Print 2022

Saut d'Obstacles

- 1- Ecurie Antares – EBM
Mathieu Billot, Jean Luc Mourier et Alice Laine
- 2- Ecurie Ar Tropig
Cédric Hurel, Jérôme Hurel et Dylan Ringot
- 3- Ecurie BC Alteo
Alexandre Fontanelle, Alexandra Francart et Matteo Laquet

Concours Complet

- 1- Ecurie Forestier Sellier – Royal Horse
Nicolas Touzaint, Luc Château et Julie Simonet
- 2- Ecurie Equithème - La Gée équipement du cheval
Karim Laghouag, Gwendolen Fer et Noémie Bosc
- 3- Ecurie I-Bride – TRM
Mathis Portejoie, Marie Bouchanville et Lucas Brun

Dressage

- 1- Ecurie Cavalcar
Charlotte Chalignac, Lana Portejoie et Alexandre Cheret
- 2- Ecurie Ekeep - Sport 2000
Maxime Collard et Léa Grange
- 3- Ecurie Le Cadre Noir IFCE
Guillaume Lundy CNE, Pauline Basquin et Loic Devedu

L'édition 2022 en chiffres !

26 étapes ont été disputées dans les trois disciplines olympiques : 15 en CSO, 6 en DRE et 5 en CCE. Le Grand National FFE - AC Print 2022, c'est 110 écuries, plus de 1 000 départs et plus de 750 000 € de dotations distribuées par les organisateurs et la FFE.

**Rendez-vous en 2023 pour la 16^e édition du
Grand National FFE – AC Print !**



Podium du classement général de Concours Complet 2022



Podium du classement général de Dressage 2022



Podium du classement général de Saut d'Obstacles 2022

BELLE FINALE POUR LE NSE À EQUITA LYON

LE NATIONAL STYLE ET ÉQUITATION (NSE) A POSÉ SES VALISES LES 26 ET 27 OCTOBRE À EQUITA LYON (69) POUR LA FINALE 2022 DE CE CIRCUIT FÉDÉRAL DE HUNTER, APRÈS 7 ÉTAPES COURUES DANS TOUTE LA FRANCE.



François Guihard / Vintage de Liam



Corinne Gueniot / Belissimo Lande



Virginie Lanchais / Gamora de Sezilles



Claire Félix / Cristal Efele Z

Ces finales courues en 2 manches, ont de nouveau rencontré un franc succès et ont été placées sous le signe de la convivialité, tous les participants s'étant notamment retrouvés le mercredi soir pour un pot des régions sur le stand de Dynavena, partenaire du circuit fédéral. Une belle conclusion pour ce circuit qui prend chaque année plus d'ampleur et appuie la volonté de la Fédération de développer la discipline.

Style

Les épreuves Style évaluent le cheval : modèle, locomotion, technique et style à l'obstacle, etc. Originalité de la discipline, les épreuves du jeudi se sont déroulées sur une musique choisie par le cavalier pour mettre en évidence la régularité de la cadence de chaque monture. Ces parcours ont été chaleureusement applaudis par le public, captivé

par cette animation. Un prix spécial pour les meilleures musiques de chaque épreuve a d'ailleurs été décerné.

À cette occasion, Benoît Torrent a offert à chaque vainqueur un très beau trophée en teck recyclé. François Guihard et *Vintage de Liam*, tenants du titre ont récidivé en Style élite. Omniprésent sur la plus haute marche du podium tout au long de la saison, le couple, 2^e en Style Élite mercredi, s'est imposé après avoir remporté la 2^e manche.

En Style 1, Corinne Gueniot a dominé la finale aux rênes de *Belissimo Lande*. Lauréat des deux manches, le duo s'est logiquement imposé.

Équitation

En Équitation 1 et Élite, ce sont les cavaliers qui sont évalués : position, discrétion des aides, respect des contrats imposés, etc. Les épreuves du premier

jour étaient mixtes, intégrant de la maniabilité : une pointe, obstacle typique de la discipline, des passages imposés afin de réaliser des courbes serrées, deux demi-voltes avec un changement de pied imposé pour l'indice 1, ou au contre-galop pour l'indice Élite. Les épreuves du second jour étaient des Grands Prix.

Virginie Lanchais et *Gamora de Sezilles* s'imposent en Équitation Élite. À noter que la cavalière a déjà remporté cette finale en 2019, alors en selle sur *Qahina la Berbère*.

En Équitation 1, Claire Félix, associée *Cristal Efele Z*, a terminé sur la plus haute marche du podium, suite à 2 secondes places.

Partenaires

Le NSE a été soutenu par trois partenaires : la sellerie Butet, le fabricant d'aliment Dynavena et depuis cette saison, Picardie Obstacles, concepteur et fabricant artisanal de matériel pour les sports équestres.

Ils ont été chaleureusement remerciés à l'issue de cette finale lors d'une cérémonie en présence de Sylvie Robert, présidente du groupe GL Events Equestrian Sports, organisateur d'Equita Lyon. Chaque organisateur d'étape a été invité.

Claude Lanchais en a profité pour remercier les officiels de compétition pour leur investissement continu, ainsi que les cavaliers et leur entourage pour leur fidélité.

D'autres partenaires ont également contribué aux récompenses de cette finale : Pénélope Store, Padd, les vestes MVM Équitation, les produits de soin pour chevaux Arbalou et les caméras Coho.



Claude Lanchais remercie Sylvie Robert et Geoffroy de Thoisy pour GL Events

RENCONTRES PONY-GAMES 2022

VENU TOUT DROIT D'ANGLETERRE, LE PONY-GAMES FAIT DE PLUS EN PLUS D'ADEPTES. AFIN DE METTRE EN AVANT LA DISCIPLINE ET DE CONTINUER À LA DÉVELOPPER DANS LES CLUBS, LA 2^E ÉDITION DES RENCONTRES DU PONY-GAMES A ÉTÉ ORGANISÉE PAR LA FFE DU 10 AU 13 NOVEMBRE 2022 AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL À LAMOTTE-BEUVRON (41).

Développer la discipline

25 dirigeants, enseignants et élèves enseignants ont assisté à une journée de développement visant à rendre la discipline accessible dans les clubs et à mettre en avant ses nombreux atouts : attrait sportif et économique, adaptation pédagogique des jeux ou encore choix et formation de la cavalerie de pony-games. Une mise en situation pratique a clos la journée animée par Cyril Barreau, expert fédéral : « *Mon objectif est de montrer que le pony-games n'est pas que des jeux. Il faut apprendre à monter dans le respect de l'animal et avec cette discipline, nous disposons d'un support ludique pour apporter de la technique aux cavaliers.*

Le pony-games est un sport d'équipe qui permet de fédérer au sein des clubs et de développer le nombre de licenciés. »

Former les officiels

Pierre-Luc Portron, référent fédéral arbitrage, et Valentin Pineau, tous deux arbitres de niveau National Élite, ont dirigé une session de formation à destination des officiels de compétition et futurs officiels. Au programme, présentation des nouveautés réglementaires, modules sur le rôle de chef de piste, commissaire au paddock et secrétaire de table, ou encore étude de cas réglementaires soulevés sur la saison antérieure. Ceux qui étaient disponibles ont été invités à rester pendant le week-end pour une immersion lors de la compétition. Pour Pierre-Luc Portron, « *les formations pendant ces journées ou en région sont essentielles. Nous voulons montrer que*



En U18, victoire de la Team Maindru Forestier devant La Famia Italy et Les Gariguettes

ce n'est pas si compliqué d'être officiel de compétition ! Si nous donnons envie dans la théorie et la pratique, nous avons tout gagné ! »

Pierre Delest, participant, témoigne : « *Le format était idéal. Le bien-être du cheval est toujours davantage pris en compte, l'aspect sécuritaire plus développé. La mise en pratique lors des deux jours suivants était très intéressante. Sur le terrain, les officiels nous ont coachés, orientés sur quoi regarder, etc. »*

Une compétition internationale

Des équipes venues d'Italie, de Belgique ou encore d'Angleterre se sont affrontées, ainsi que des représentants de nombreux clubs de l'Hexagone. Sportivement, on notera la victoire de la Team Maindru Forestier et le troisième rang des Gariguettes (U18), les deux et troisième places pour Les Pastranquilles et Le Ruptmix (U15), les troisièmes places de la Team Pony Matériels (Seniors) et Les Red Lions (U12), sous l'œil des sélectionneurs Jonathan Marion et Nicolas Noesser.

Pour Jonathan : « *Ce rendez-vous nous permet d'effectuer une revue des effectifs, voir où en sont les cavaliers et leurs poneys, définir les objectifs et échanger avec les coaches. »*

Un bilan positif

Pour Nathalie Lancereau, présidente de la commission fédérale pony-games : « *Le bilan de cette deuxième édition est positif. Nous avons doublé le nombre d'engagés et amené plus d'équipes étrangères. Ce qui me plaît, c'est qu'il n'y a pas uniquement le plan sportif, mais aussi des temps pour le développement de la discipline et de la formation pour les officiels. J'ai eu un retour d'une élève enseignante en formation qui a participé à la journée de développement et a trouvé cela instructif. Elle ne connaissait que les bases de la discipline et a pu voir que l'on peut se servir du pony-games et de ses nombreux exercices depuis des cavaliers débutants jusqu'à Galop® 7.»*

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné en 2023 pour un nouveau temps dédié au pony-games !



© FFE Justine Brand



© FFE La journée de développement a mis en avant les atouts des pony-games

RENCONTRES ENDURANCE 2022

LES 1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE 2022, UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS SE SONT RETROUVÉS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL À LAMOTTE-BEUVRON POUR LES RENCONTRES DE L'ENDURANCE AFIN D'ÉCHANGER SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNISATION DE LA DISCIPLINE.



©FFE

Échanges nourris

Après une première édition en 2019, cavaliers amateurs et de haut niveau, officiels, organisateurs de compétition ou encore dirigeants de clubs se sont réunis pour plusieurs plénières et tables rondes interactives avec des intervenants spécialistes.

Les échanges nourris ont été encadrés par Michel Faucon, président de la commission Endurance, Tiphaine Vermeulen, référente pour la discipline de l'endurance au Comité fédéral, Jean-Michel Grimal, sélectionneur national et membre de la commission Endurance et Martin Denisot, conseiller technique national.

Développer la discipline

« L'endurance apporte beaucoup aux cavaliers, de l'autonomie pour s'occuper des chevaux, faire les soins et repérer les petits bobos. Cela forme au bien-être des chevaux. Ce sont des cavaliers qui n'ont pas peur de la vitesse et sont toujours dans le mouvement en avant », explique Sandrine Houis, dirigeante de l'écurie du Vièvre (27).

L'épreuve Initi'Endurance a été mise en place cette année pour faire découvrir l'endurance de manière éducative et simple à tous les cavaliers souhaitant s'initier à l'équitation d'extérieur.

Afin de démocratiser cette pratique qui allie sport et plaisir en pleine nature avec son cheval, et de la rendre accessible au plus grand nombre, d'autres idées ont été proposées lors de ces Rencontres de l'Endurance.

Des propositions d'évolutions pour les championnats de France des As et Amateur ont été présentées, et l'écriture d'un guide des organisateurs fait partie des projets fédéraux en cours.

Épreuves à vitesse régulée

Une phase de test est programmée en 2023 pour les épreuves à Vitesse Régulée (vitesse limitée sur la piste à 16km/h, que les organisateurs peuvent réduire entre 12 et 16km/h suivant leur terrain/topographie) avec une entrée dans l'aire vétérinaire à chaque étape et à l'arrivée.

De nombreux échanges et débats ont été enregistrés concernant cette création, proposée pour l'heure en Amateur sur 40 km et 60 km et qui offre aux cavaliers des épreuves plus attractives. Parmi les avantages mis en avant : apprentissage de la gestion du grooming, respect du cheval et de la vitesse, meilleure visualisation du classement pour les spectateurs et participants.

Bien-être animal

Les cavaliers d'endurance sont déjà fortement sensibilisés au bien-être

des chevaux. Tous les participants approuvent le besoin de mieux communiquer sur ce qui se fait de bien au sein de la discipline, d'avoir une approche pédagogique sur l'importance du contrôle vétérinaire, etc.

Déborah Bardou, présidente de la commission BEA à la FFE, a évoqué l'urgence « d'évoluer et de se remettre en question, sans repartir de zéro mais en intégrant les connaissances nouvelles pour changer les manières de faire. Nous sommes aujourd'hui à un stade où il faut agir et proposer des évolutions pour faire perdurer la discipline. »

Bilan positif

Ce format a rencontré un franc succès et la « configuration a favorisé les échanges », se félicite Sandrine Houis, satisfaite d'être venue.

Pour Tiphaine Vermeulen : « Tout le monde avait le même objectif, produire des choses simples pour faire évoluer positivement la discipline. Les échanges nous ont apporté énormément de pistes de travail. »

« C'était très constructif. La commission va maintenant travailler sur ce qui a été demandé. Tout n'aboutira pas mais c'est une bonne avancée pour la discipline », confirme Michel Faucon.

Chiffres SIF 2022

2 049 épreuves
14 630 partants
5 414 cavaliers différents dont 3 601 au niveau Club et 1 661 en Amateur
6 893 chevaux différents
944 clubs différents dont 879 au niveau club

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE D'APPEL DU 11/10/2022

N° 537-I7-2022

La FFE a eu connaissance de faits de violences envers un équidé et d'agression verbale qui se seraient déroulées lors concours n° 202221035 qui a eu lieu le 14 mai 2022 à DIJON.

Le cavalier qui a fait usage de violence envers l'équidé et de violence verbale a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère instance de la FFE. Par une décision rendue le 27 juillet 2022, la Commission a estimé que les éléments communiqués ne permettaient pas de conclure à la maltraitance du cavalier envers son équidé mais que l'altercation avec l'officielle était caractérisée. Elle a donc prononcé la sanction suivante à l'encontre du cavalier :

- une suspension de douze (12) mois de sa licence compétition, totalement assortie du sursis.

Le cavalier a fait appel de la décision rendue à son encontre. La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel a estimé que compte tenu des témoignages contradictoires, elle ne pouvait que prononcer la relaxe au bénéfice du doute, tout en incitant le cavalier à une attitude plus modérée et plus courtoise sur les terrains de concours.

N° 54I-2I-2022

La FFE a eu connaissance de faits d'atteinte à l'éthique par des propos et comportements à l'encontre de cavalières mineures et majeures qui se seraient déroulés du 20 au 24 avril 2022 à FONTAINEBLEAU.

Le cavalier auteur de faits d'atteinte à l'éthique par des propos et comportements à l'encontre de cavalières mineures et majeures a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère instance de la FFE. Par une décision rendue le 27 juillet 2022, la Commission a prononcé la sanction suivante :

- une suspension de trois (3) ans des fonctions d'officiel de compétition assortie d'un sursis total.

Le Président de la FFE a fait appel de la décision rendue à l'encontre du cavalier. La Commission Juridique et Disciplinaire d'appel a estimé que le cavalier devait être sanctionné pour son comportement contraire aux règles de probité et d'éthique qui doivent dicter la conduite d'un officiel de compétition et qu'il convenait de confirmer la décision de première instance à une suspension de trente-six (36) mois des fonctions d'officiel de compétition mais de l'assortir d'un sursis de trente (30) mois.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1ÈRE INSTANCE DU 27/07/2022

N° 538-I8-2022

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers et de mauvais traitement envers un équidé, qui auraient eu lieu lors du concours SIF n° 2280735, qui s'est déroulé le 12 juin 2022 à BIARRITZ.

Le coach qui est également cavalier prête-nom, le cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et la structure ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère instance de la FFE. Par une décision rendue le 27 juillet 2022, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une suspension d'un (1) an de la licence compétition assortie d'un sursis de six (6) mois à l'encontre du coach qui est également cavalier prête nom.
- Une amende de cinq cents euros (500 €) à l'encontre de la structure ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse.
- Une suspension de trois (3) mois de la licence compétition à l'encontre du cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom.

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1ÈRE INSTANCE DU 27/10/2022

N° 542-22-2022

La FFE a eu connaissance de faits de substitution de cavaliers qui auraient eu lieu lors du concours SIF n° 2278897, qui s'est déroulé du 2 au 3 juillet 2022 à PREIGNAN.

Le coach, le cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom et la structure ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère instance de la FFE. Par une décision rendue le 27 octobre 2022, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de trois cents euros (300 €) à l'encontre du coach.
- Une amende de trois cents euros (300 €) à l'encontre de la structure ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse.
- Une amende de trois cents euros (300 €) assortie d'un sursis total à l'encontre du cavalier ayant participé à la compétition litigieuse sous un faux nom.

N° 543-23-2022

La FFE a eu connaissance de faits de substitution d'équidés, qui auraient eu lieu lors du concours SIF n° 2282249, qui s'est déroulé le 15 juillet 2022 au HARAS NATIONAL DE HENNEBONT.

La structure ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse, le cavalier ayant participé à la compétition litigieuse avec l'équidé substitué et le coach du cavalier ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère instance de la FFE. Par une décision rendue le 27 octobre 2022, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- Une amende de deux mille euros (2000 €) assortie d'un sursis de cinq cents euros (500 €) à l'encontre de la structure ayant effectué l'engagement à la compétition litigieuse.
- Une amende de cinq cents euros (500 €) à l'encontre du coach du cavalier.
- Une suspension d'un (1) an de la licence compétition à l'encontre du cavalier ayant participé à la compétition litigieuse avec l'équidé substitué.

N° 544-24-2022

La FFE a eu connaissance de faits de violences envers un équidé qui se seraient déroulées lors concours n° 202285033 qui a eu lieu du 29 au 31 juillet 2022 à la SHR DE CHAMPAGNE DES MARAIS.

Le cavalier qui a fait usage de violence envers l'équidé a fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère instance de la FFE.

Par une décision rendue le 27 octobre 2022, la Commission a prononcé la sanction suivante à l'encontre du cavalier :

- une suspension de deux (2) ans de sa licence compétition.

N° 545-25-2022

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale et physique, des faits de violences envers un équidé et de manœuvre mettant en danger la santé, la sécurité, l'équilibre des personnes ou des chevaux et poneys, qui auraient eu lieu au paddock lors du concours n° 202235061, qui s'est déroulé du 22 au 24 juillet 2022 à BETTON.

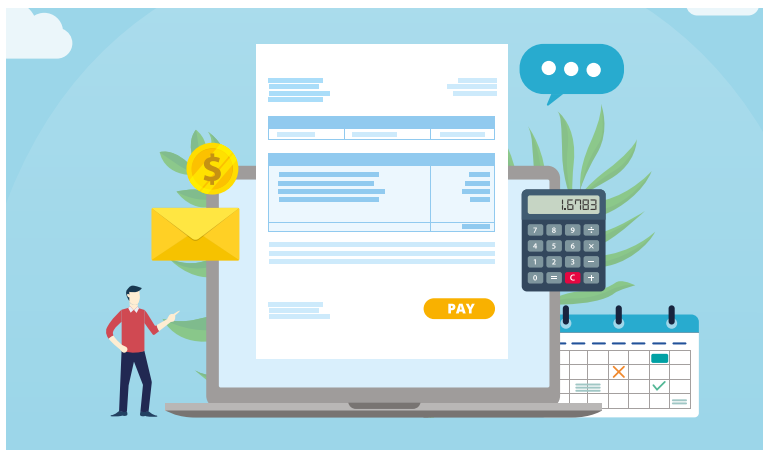
Les trois cavaliers ayant commis les faits litigieux ont fait l'objet de poursuites devant la Commission juridique et disciplinaire de 1ère instance de la FFE. Par une décision rendue le 27 octobre 2022, la Commission a prononcé les sanctions suivantes :

- un avertissement à l'encontre du cavalier ayant commis les faits d'agression verbale.
- une amende de cinq cents euros (500 €) et une suspension d'un (1) an de la licence compétition assortie d'un sursis de dix (10) mois à l'encontre du cavalier ayant commis les faits d'agression physique et la manœuvre mettant en danger la santé, la sécurité, l'équilibre des personnes ou des chevaux et poneys.
- une amende de huit cents euros (800 €) et une suspension d'un (1) an de la licence compétition à l'encontre du cavalier ayant commis les faits d'agression verbale et physique ainsi que les faits de violences envers un équidé.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE ENTRE LES ENTREPRISES FRANÇAISES ASSUJETTIES À LA TVA INTERVIENDRA PROGRESSIVEMENT ENTRE 2024 ET 2026. LE CALENDRIER DE LA GÉNÉRALISATION DE LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE, AINSI QUE SES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE SONT PRÉCISÉS.

PRÉPAREZ-VOUS
DÈS MAINTENANT
POUR LA
FACTURATION
ÉLECTRONIQUE



La facturation électronique concerne l'ensemble des opérations d'achats et de ventes de biens et/ou de prestations de services réalisées entre des entreprises établies en France qui sont assujetties à la TVA dès lors qu'elles concernent le territoire national. Par ailleurs, les entreprises doivent transmettre à l'administration fiscale certaines informations relatives à des opérations commerciales qui ne sont pas concernées par la facturation électronique. Sont notamment concernées des entreprises soumises à la TVA en France et qui commercent avec des particuliers et plus largement des non assujettis ou avec des entreprises non établies sur le territoire national. Ces informations sont par exemple le numéro d'identification, la période au titre de laquelle la transmission est effectuée, etc.

Cette obligation de transmission suit le même calendrier que la facturation électronique.

Le calendrier de la réforme

Le déploiement de l'obligation de facturation électronique se fera pro-

gressivement, en tenant compte de la taille des entreprises. Les centres équestres sont concernés :

- à compter du 1^{er} juillet 2024, en réception pour l'ensemble des assujettis,
- à compter du 1^{er} janvier 2026, en émission pour les petites et moyennes entreprises.

Le déploiement de l'obligation de transmission des données à l'administration s'effectuera sur les mêmes échéances.

Qu'est-ce qu'une facture électronique ?

Il est important de bien faire la distinction entre facture électronique et facture dématérialisée. La facture dématérialisée est une facture papier qui est ensuite scannée pour faciliter le stockage, l'archivage ou l'envoi.

La facture électronique est une facture créée, envoyée, reçue et conservée sous forme électronique, dans les conditions légales en vigueur. Elle tient lieu de facture d'origine.

Le contenu d'une facture électronique doit correspondre à celui d'une facture-papier comportant strictement

les mêmes mentions obligatoires, à savoir :

- date,
- numéro de facture,
- identités de l'émetteur et du destinataire,
- désignation du produit ou du service,
- quantité,
- numéro et taux de TVA,
- date de la vente ou de la prestation,
- montant HT et TTC et pénalités prévues en cas de retard de paiement.

Comment déclarer ?

Les entreprises pourront librement choisir de recourir :

- Soit à une plateforme de dématérialisation partenaire de l'administration,
- Soit directement au portail public de facturation qui s'appuiera sur la plateforme Chorus Pro qui assure déjà l'échange dématérialisé des factures du secteur public.

Qu'est-ce qu'une plateforme de dématérialisation partenaire ?

Pour être plateforme de dématérialisation partenaire, les opérateurs doivent se faire immatriculer auprès de l'administration pour une durée de trois ans renouvelable.

Seules ces plateformes de dématérialisation immatriculées et le portail public de facturation pourront transmettre les factures à leurs destinataires et les données de factures ou de transactions à l'administration fiscale.

Références juridiques

Décret n°2022-1299 du
7 octobre 2022

Ordonnance n°2021-1190
du 15 septembre 2021

Article 26 de la loi de
finances rectificative du
16 août 2022

GESTION DE L'EAU

LES DERNIERS ÉTÉS ONT ÉTÉ LE THÉÂTRE DE SÉCHERESSES IMPORTANTES SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS AVEC DES CONSÉQUENCES PARFOIS LOURDES POUR LES DIRIGEANTS D'ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES CONCERNANT LA GESTION DE L'EAU.



Les cuves peuvent être neuves ou d'occasion. Dans ce cas, s'assurer des précédentes utilisations.

En effet, si l'abreuvement des équidés n'a jamais été remis en cause, les arrêtés préfectoraux pouvaient impacter l'irrigation des carrières, dont l'utilisation est essentielle aux activités équestres.

L'installation de récupérateurs d'eau peut permettre d'anticiper de nouvelles périodes de sécheresse.

Récupération d'eau

La récupération d'eau permet de faire des économies d'eau et de délester le réseau d'eau potable en cas de sécheresse.

Cet été, les arrêtés préfectoraux n'interdisaient pas d'utiliser les eaux pluviales collectées à partir de surfaces imperméabilisées et stockées dans des aménagements réguliers tels que des récupérateurs des eaux de toitures stockées dans des cuves. Les établissements équestres disposent de surfaces de toitures importantes qui peut rendre cet investissement intéressant. Néanmoins, certaines obligations légales encadrent l'aménagement d'un récupérateur d'eau et l'utilisation des eaux récupérées.

Mise en place

Un récupérateur d'eau peut être enterré ou hors sol. Voici les principales règles

à respecter. L'eau récupérée doit être totalement séparée de l'eau destinée à la consommation humaine, il est totalement interdit de raccorder les deux réseaux entre eux. A proximité de chaque robinet d'eau en provenance du récupérateur doit être apposée une plaque « eau non potable » et un pictogramme explicite.

Utilisation

L'eau doit être récupérée en aval de toitures inaccessibles et peut être utilisée pour des usages professionnels et industriels, à l'exception de ceux requérant l'usage d'une eau potable, mais aussi :

- Entretien des espaces verts et terrains, comme l'arrosage des carrières par exemple, le lavage des véhicules et des chevaux...
- Usage domestique lié à l'entretien : les WC et le lavage des sols (pour cette utilisation l'eau ne doit pas être récupérée à l'aval d'une toiture en amiante-ciment ou en plomb).
- Abreuvement des animaux sous conditions de traitements et contrôles.

Des dispositifs peuvent exister afin d'aider les professionnels à s'équiper notamment au niveau des régions et des départements, renseignez-vous auprès de votre Chambre d'Agriculture.



Spécificité des carrières

L'arrosage des carrières est souvent la consommation principale d'eau pour un établissement équestre. Il est plus difficile de faire des économies sur ce poste, même quand la carrière est protégée des deux vecteurs asséchants : le vent et le soleil. L'économie la plus importante en eau, s'effectue au moment de l'aménagement de la carrière. Il est possible d'investir dans une carrière qui consomme peu d'eau. Différents concepteurs de sols s'investissent dans la création de sols « durables », c'est-à-dire de sols qui consomment très peu d'eau. Certains concepteurs proposent des dalles stabilisantes pour vos carrières, qui retiennent l'eau et réduisent l'arrosage, ou des sols fibrés qui nécessitent beaucoup moins d'eau, voir l'assemblage de ces deux procédés. Des systèmes d'irrigation par le sol constituent également une alternative pour optimiser la gestion de l'eau en conservant un taux d'humidité constant.

Le forage

La mise en place d'un forage est soumise à une réglementation stricte. Votre forage peut être soumis à une simple déclaration ou à une autorisation en fonction de la quantité d'eau que vous puisez par an et des dimensions de votre forage. En période de sécheresse, l'utilisation de votre forage peut être fortement restreinte, néanmoins, certains arrêtés ne l'interdisaient pas complètement si l'utilisation était agricole et limitée.

RÉCUPÉRER L'EAU EST UNE SOLUTION À LA FOIS ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Voir aussi

Ref 235 page 20 : article Eco-arrosage sur la subirrigation de carrière par le sol.

ADHÉRER AU GHN

LE GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL EST L'ORGANISME REPRÉSENTATIF DES DIRIGEANTS DE CENTRES EQUESTRES. PERMANENTS ET ÉLUS DÉFENDENT VOS INTÉRÊTS MATÉRIELS ET MORAUX FACE AUX POUVOIRS PUBLICS ET AUX DIFFÉRENTES INSTITUTIONS. FISCALITÉ, EMPLOI, BIEN-ÊTRE ANIMAL, FACE À CES ENJEUX, SEULE UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE FORTE PEUT PORTER LA VOIX DES ENTREPRISES. 8 BONNES RAISONS DE NOUS REJOINDRE SANS ATTENDRE VIA GHN.COM.FR.



1. Assurer une représentativité

La somme des adhésions confère sa représentativité au GHN. A travers l'adhésion syndicale vous dotez vos élus d'une voix forte afin de vous représenter. **Face à l'adversité rien ne remplace la solidarité.**

2. Rester informé

Les activités équestres recouvrent une réglementation fournie et complexe. L'action de veille du GHN vous permet de vous tenir informés.

Avec le GHN, vous faites des choix éclairés.

3. Profiter d'une assistance juridique spécialisée

Vos questions en lien avec le développement de vos entreprises ou de vos projets sont nombreuses. Par mail ou par téléphone, échangez avec des juristes

spécialisées.

Avec le GHN, vous êtes accompagné.

4. Echanger et partager

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi, notre standard vous permet d'obtenir facilement un contact direct avec l'ensemble des membres de l'équipe GHN. Les dirigeants référents des territoires (délégués régionaux), membres de la commission syndicale, adressent des recommandations pour le bureau et le comité directeur.

Avec le GHN, vous êtes écouté.

5. Se libérer du temps

Les tâches qui incombent aux dirigeants sont multiples et chronophages. L'actualité produite par le GHN et les services proposés vous permettent d'aller à l'essentiel et d'optimiser votre temps d'administratif.

Avec le GHN restez concentré sur votre métier.

6. Bénéficier d'actions collectives

Les actions collectives permettent la défense de dirigeants face à des problématiques localisées : Taxe foncière dans le nord, Zone à faible émission en Normandie, Pass Sport en Bretagne, etc...

Avec le GHN, vous êtes respecté.

7. Accéder à une documentation adaptée

La base documentaire, en plus d'être une source d'informations riche et variée, permet également de télécharger une multitude de documents, modèles de courrier, de contrats, registres indispensables.

Avec le GHN accédez à des documents certifiés.

8. Accéder à des produits et services mutualisés

Bénéficiez de produits : Assurance, Défibrillateur, Mutuelles, Sellerie... et services : paie, compta... à tarifs négociés parmi les mieux disant du marché.

Avec le GHN, économisez

Adhérez depuis www.ghn.com.fr

Adhérez depuis www.ghn.com.fr

L'adhésion GHN s'adresse à toutes entreprises et associations sur secteur équestre, l'abonnement premium pour accès étendu à nos services est défini selon votre chiffre d'affaires.

Avec l'adhésion GHN, je me tiens informé de la réglementation en vigueur.

Avec l'abonnement premium, je suis accompagné pour faire les choix les plus adaptés.

Formulaire d'adhésion joint à cet envoi de **La Ref.**

CHOISIR SA FORMULE	Adhésion GHN	Abonnement Premium
Je contribue à la défense professionnelle	✓	✓
Je suis informé de l'actualité réglementaire, juridique, fiscale et sociale via le site web	✓	✓
J'accède à la base documentaire via le site web	✓	✓
Je reçois la lettre bimensuelle et les mailings d'actualité urgente	✓	✓
Je bénéficie de l'offre Défibrillateurs négociée en partenariat avec le GHN	✗	✓
Je suis accompagné et réassuré de façon individualisée par téléphone ou mail	✗	✓
Je peux solliciter les collaborateurs du GHN pour un rendez-vous à propos de toute demande spécifique	✗	✓
J'accède à une gamme de services étendue (facturation complémentaire possible selon prestation)	✗	✓
J'accède au service salaire pour faire réaliser mes bulletins de paie	✗	✓
J'accède au service comptabilité GHN - AS Centre Loire	✗	✓

CONCOURS APPRENTIS MONITEURS

LE CONCOURS « UN DES MEILLEURS APPRENTIS » DE FRANCE REVIENT POUR UNE DEUXIÈME ÉDITION EN 2023 ! EN 2022, LE CONCOURS AVAIT ACCUEILLI QUATRE MÉTIERS PHARES DE LA FILIÈRE ÉQUINE : ENSEIGNANT D'ÉQUITATION, PALEFRENIER-SOIGNEUR, LAD-DRIVER/LAD JOCKEY ET CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT. APRÈS LE SUCCÈS DE CET ÉVÈNEMENT, ÉQUI-RESSOURCES ET SES PARTENAIRES, DONT LA FFE, RECONDUISENT L'AVENTURE.

Qu'est-ce que le concours MAF ?

Depuis 1985, le concours « *Un des meilleurs apprentis de France* », pensé et organisé par la Société nationale des Meilleurs Ouvriers de France (MAF), offre la possibilité chaque année à des jeunes en formation professionnelle dans plus de 100 métiers de montrer leur savoir-faire, promouvant ainsi le travail manuel. Les métiers de la filière équine étaient jusqu'alors représentés par les métiers de maréchal-ferrant et de sellier harnacheur. Les métiers d'enseignant d'équitation, de palefrenier-soigneur, de lad-driver/lad jockey et de cavalier d'entraînement les ont rejoints en 2022. Ce concours représente une formidable opportunité pour les jeunes en formation de promouvoir leur savoir-faire mais également de se challenger en tant que futur professionnel. C'est également une belle visibilité pour ces métiers qui recrutent, parfois méconnus du grand public et une belle consécration pour le jeune en formation récompensé, son établissement de formation et son maître d'apprentissage.

Comment participer ?

Le concours MAF est ouvert aux jeunes de moins de 21 ans, (moins de 23 ans pour les métiers de sellier-harnacheur et d'enseignant d'équitation) en formation initiale dans un établissement public ou privé, sous statut scolaire ou d'alternance (apprentissage ou stage).

Le concours se déroule en plusieurs étapes.

Les jeunes intéressés ont jusqu'au 31 janvier 2023 pour s'inscrire au concours sur le site des MAF [meilleursouvriers-defrance.info / ConcoursMAF](http://meilleursouvriers-defrance.info/ConcoursMAF).

Sur ce même site, sont également consultables les sujets régionaux par métier afin de se préparer au mieux aux sélections régionales. Les étapes régionales se dérouleront sur le territoire de mi-mars à mi-mai 2023.

À l'issue de cette étape, les jeunes ayant obtenu au minimum 17/20 seront sélectionnés pour la finale du concours qui aura lieu fin juin sur le site du Haras national du Pin en Normandie (61).

Quel bilan pour 2022 ?

La 1^{ère} édition du concours *Un des Meilleurs apprentis de France* pour les 4 métiers de la filière cheval a rencontré un franc succès ! Les métiers de palefrenier-soigneur et d'enseignant d'équitation ont compté pas moins de 125 inscrits sur l'ensemble des 301 jeunes dans toute la France.

À l'issue des étapes régionales, 18 jeunes ont été sélectionnés lors de la finale du concours qui a eu lieu sur l'hippodrome de Chantilly, l'AFASEC Campus de Gouvieux et au centre équestre de Senlis. Durant deux jours, les candidats ont été évalués tant sur leurs capacités pratiques que sur leur savoir-être et leurs connaissances théoriques. Les 7 élèves enseignants d'équitation étaient au centre équestre de Senlis où ils avaient à présenter un cheval au travail devant le jury pour diagnostiquer sa capacité à être un cheval d'instruction. En fin de jour-



née, ils ont présenté leur métier lors d'un Grand oral au jury et au public. Le lendemain, ils étaient évalués sur leurs capacités pédagogiques durant un cours en conditions réelles. À l'issue de ces deux jours de concours, 2 enseignants d'équitation ont été récompensés et sont devenus Meilleurs Apprentis de France de leur catégorie : Angéline Pesteil et Abigail Maisonneuve.

Pour en savoir plus : <https://www.lechevalrecrute.fr/meilleur-apprenti-de-france> - Ref 236 page 20

PRÉPAREZ VOTRE PRINTEMPS

LE PRINTEMPS ARRIVE À GRANDS PAS ET AVEC LUI... LES MANIFESTATIONS DE TOURISME ÉQUESTRE ! RANDONNÉE, ATTELAGE, MATELOTAGE, BÂTAGE, TREC, RALLYES, DÉFI-NATURE, IL Y EN AURA POUR TOUS LES GOÛTS ! ET SI C'ÉTAIT L'OCCASION DE DIVERSIFIER VOS ACTIVITÉS, DE FIDÉLISER VOTRE CLIENTÈLE, OU D'EN ATTIRER UNE NOUVELLE ?



vos cavaliers lors d'une cérémonie de remise de diplômes conviviale !

À vos cartes, prêts, randonnez !

Elle est la star de l'équitation d'extérieur, conquiert chaque année de plus en plus de petits et grands... la randonnée bien sûr ! Qu'elle soit de quelques heures à plusieurs jours, elle permet d'évoluer en pleine nature, au rythme du pas des chevaux. Véritable vitrine des activités équestres, le site achevalenfrance.com permet une belle mise en avant de vos différents produits : randonnées, stages, séjours...

Pour préparer vos itinéraires et être certain de proposer des tracés sûrs et de qualité, la carte interactive GeoCheval est votre meilleur ami ! Points d'intérêts équestres et touristiques, Cheval Etape, structures labellisées y sont répertoriés et différents fonds de carte vous permettront d'étudier en un clic les quelques 29 000 kilomètres d'itinéraires déjà proposés partout en France.

A l'issue de la randonnée, la validation des journées sur le Carnet de randonnée électronique du SIF encouragera vos cavaliers à présenter leurs Brevets de Randonneurs Bronze, Argent et Or, ou bien même à préparer leur test d'entrée en formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre.

Une boîte à outils bien fournie

Outre les traditionnelles *Journée de l'Attelage*, dimanche 16 avril 2023 et *Journée de la Randonnée Equestre*, dimanche 21 mai 2023, les événements Tourisme équestre sont répertoriés sur le calendrier des manifestations non-compétitives : la DUM. Qu'il s'agisse d'étapes des Grands Régionaux de Tourisme Equestre, de rallyes ou encore de randonnées à thème, les choix sont multiples. Vous organisez à votre tour l'un de ces événements ?

Les cavaliers souhaitent de plus en plus se former et progresser dans les domaines de l'équitation d'extérieur : les Certificats de Connaissances sont vos alliés. Au nombre de cinq : maréchalerie, bourrellerie, topographie-orientation, matelotage, secourisme équin, ces derniers permettent aux cavaliers de s'initier ou d'approfondir leurs connaissances dans les diverses techniques nécessaires à la bonne pratique de la randonnée à cheval. Les sessions de formation peuvent être organisées par tous les établissements adhérents à la FFE, et s'appuient sur un règlement officiel.

Plus globaux, les Galops® de Pleine Nature, allant de 1 à 7, sont les diplômes parfaits pour les cavaliers souhaitant évoluer et confirmer leur niveau, tout en ayant soit d'extérieur et de nature. Le programme technique basé sur les Galops® de Cavalier est enrichi en connaissances faunistiques, floristiques, topographiques, et apprend aux cavaliers à évoluer en terrain varié.

N'oublions pas les formations de baliseur équestre et de collecteur GPS, très prisées par toutes les tranches d'âge et organisées dans toutes les régions. Ces deux formations permettent d'obtenir le statut d'officiel de Tourisme équestre, et d'œuvrer ainsi au développement des itinéraires. Le calendrier des sessions de formation est disponible depuis l'onglet « Gîtes et Chemins » du site ffe.com.tourisme. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Comité Régional ou Départementale de Tourisme Equestre.

Enfin, la boutique officielle de la FFE propose de très nombreuses ressources documentaires : *Guide Fédéral Pleine Nature*, *Cahiers de cavalier nature*, *Guide Fédéral TREC* et insignes de Brevets de Randonneurs, indispensables pour valoriser la progression de

Vos outils Tourisme Équestre

achevalenfrance.com

Calendrier des événements – SIF (Déclaration Unique de Manifestation)

Programme et règlements des brevets :

www.ffe.com/tourisme/les-brevets-de-tourisme-equestre
<https://boutique.ffe.com>



NOUVEAUTÉS DUM

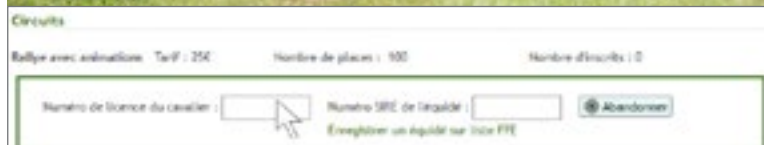
RECENSANT LES MANIFESTATIONS NON-COMPÉTITIVES, LA DUM (DÉCLARATION UNIQUE DE MANIFESTATION) EST LE CALENDRIER DE RÉFÉRENCE DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE. LANCÉ IL Y A PLUSIEURS ANNÉES, CET OUTIL D'AIDE À LA GESTION ET À L'ORGANISATION DE VOS ÉVÉNEMENTS CONTINUE DE SE DÉVELOPPER : IL PERMET Désormais à tous les cavaliers licenciés de s'inscrire, puis de payer en ligne via le SIF.

Gestion administrative

Avec la DUM, les inscriptions sont informatisées et donc facilitées. Grâce à la licence, l'inscription des randonneurs se fait en quelques clics et garantit que l'ensemble des participants est assuré, conformément aux exigences du Ministère des Sports, pour les manifestations sportives. Jusqu'à présent réservée aux adhérents, l'inscription est désormais ouverte à tous les licenciés, quel que soit leur fléchage.

Gestion financière

Ainsi, cavaliers et meneurs individuels peuvent gérer leur participation à de nombreuses manifestations de Tourisme équestre et régler leurs frais d'inscription via le paiement sécurisé en ligne. En plus de faciliter et de cen-



traliser le traitement des paiements et d'assurer à l'organisateur un suivi en direct des inscriptions, cela permet également d'estimer les commandes au plus juste. Pour les retardataires,

l'inscription « terrain » le jour-même reste possible, ainsi que la délivrance de licences vertes aux cavaliers ou meneurs non encore licenciés qui souhaiteraient participer à un évènement.

DÉSORMAIS TOUS LES CAVALIERS PEUVENT S'INSCRIRE EN LIGNE.

En savoir plus

À destination des organisateurs de manifestations non compétitives et des cavaliers souhaitant s'inscrire à une DUM, les fiches du Tourisme équestre DUM et Saisir une DUM permettent une prise en main facilitée du système de déclaration en ligne. Retrouvez-les sur : ffe.com/tourisme/evénements/dum



Save
the
date

9 & 10 MARS 2023
RENDEZ-VOUS AU SÉMINAIRE
DES FORMATEURS ATE
PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL
À LAMOTTE

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

- Point sur le règlement applicable depuis le 1^{er} Février 2022
- Harmonisation des examens
- Ingénierie pédagogique spécifique aux contrats d'apprentissage

INFORMATIONS PRATIQUES

- Accueil : jeudi 9 mars à 12h00
- Inscriptions à partir de fin Janvier
- Tarif comprenant 3 repas: 60 euros
- Hébergement possible au Parc équestre fédéral

Posez vos questions à formation@ffe.com





À vos côtés pour vous accompagner dans votre activité en toute sécurité

**4 000 établissements
nous font déjà confiance**

Depuis 20 ans, Equi#Generali assure les dirigeants d'établissements équestres dans leur activité professionnelle comme pour leur vie personnelle.

Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au **02 31 06 08 09** ou par email à equi@agence.generali.fr.

Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.

